

relations

mai 1995 3,55 \$ no 610



La classe d'histoire



À lire aussi en page 113:

Nouvelle-Zélande: faut-il crier au miracle?

Redonner un sens à la citoyenneté. Tel était l'objectif des 400 participantes et participants au colloque *Droit de Cité* qui avait lieu à Montréal, en novembre 1994, et dont nous avons le plaisir de publier la «déclaration finale» dans le présent numéro. Ce document nous invite à réfléchir sur les ravages des politiques néo-libérales de nos gouvernements et, particulièrement, sur l'affaiblissement du tissu démocratique de notre société. Revendiquer la citoyenneté, c'est d'abord mettre de l'avant un projet de société différent, fondé sur des valeurs démocratiques et soucieux de la solidarité entre ses membres.

Ce même souci du renouvellement de la citoyenneté est présent dans plusieurs articles de ce numéro de mai. Vous le retrouverez dans les commentaires de Jacques Boucher et de Joseph Giguère sur les commissions régionales. Tous deux soulignent comment cet exercice démocratique ouvre des pistes à un projet de société renouvelé, plus juste et plus à l'écoute de la volonté collective. Dans le même sens, notre dossier sur la classe d'histoire aborde la question de la transmission des valeurs et du savoir essentiels à la construction d'une véritable culture publique commune au Québec.

La notion de citoyenneté est donc au cœur de toute la discussion actuelle sur le projet de société dont veut se doter le Québec. Car, qui dit projet, dit acteur susceptible de construire ce projet. Rêver d'un Québec souverain, où la souveraineté serait plus qu'un simple réaménagement des appareils étatiques, c'est valoriser l'émergence d'une culture politique de responsabilité et de participation, destinée au plus grand bien de tous et toutes.

En évoquant une telle possibilité, nous revendiquons, au nom de notre appartenance commune à la société québécoise, notre droit et notre devoir de mettre fin aux exclusions, de rebâtir les solidarités fondamentales et de remettre notre société en route pour la justice.

Carolyn Sharp

relations

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité de membres de la Compagnie de Jésus et d'une équipe de chrétiens et de chrétiennes engagés dans la promotion de la justice.

DIRECTRICE
Carolyn Sharp

COMITÉ DE RÉDACTION

Gregory Baum, Jean-Marc Biron, Dominique Boisvert, Jacques Boucher, Céline Dubé, Joseph Giguère, Julien Harvey, Marc Lemire, Guy Paiement, Francine Tardif

BUREAUX

25, rue Jarry ouest
Montréal H2P 1S6
tél.: (514) 387-2541

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION
Jean Périgny

COLLABORATEURS

André Beauchamp, Michel Beaudin, Alain Bissonnette, René Boudreault, Pierre-André Fournier, Vivian Labrie, Jean Pichette, Jean-Paul Rouleau, Shirley Roy

ABONNEMENTS
Hélène Desmarais

10 numéros (un an) : 26,00\$ (taxes incl.)
Deux ans : 47,00\$ (taxes incl.)
À l'étranger : 27,00\$
Abonnement de soutien : 50,00\$

ASSISTANT À LA RÉDACTION
Fernand Jutras

TPS: R119003952
TVQ: 1006003784

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Repères* et dans l'*Index de périodiques canadiens*, publication de Info Globe. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes en s'adressant à *University Microfilm*, 300 North Zeeb Road, Ann Arbor Michigan 48106-1346 USA.

Envoi de publication - Enregistrement no 0143

face à l'actualité

Le véritable apport des commissions
Le profil d'un événement fondateur
Quelle orientation culturelle pour le Québec?
Cri de souffrance de la Jeunesse ouvrière chrétienne
D'où viendra le salut pour le Zaïre?

LES COMMISSIONS ET L'AVENIR DE LA DÉMOCRATIE

Quoi qu'on en dise, elles ont « marché » les commissions itinérantes sur l'avenir du Québec. Mais pas nécessairement dans le sens où s'y attendaient tant les protagonistes de l'indépendance que ceux du fédéralisme. En effet, en dépit des appels au boycott de différentes organisations, bien des citoyennes et des citoyens sont allés y présenter leurs points de vue fédéralistes, leurs craintes, leurs hésitations et leurs conditions d'adhésion à un projet de souveraineté. Ceci légitimise sans équivoque l'opération. À l'inverse, pour bien des indépendantistes, la démarche n'a pas levé de vague, n'a pas donné l'impulsion qu'on désirait.

Elle a produit beaucoup mieux que cela cependant. En effet, plusieurs s'accordent à dire qu'elles ont été un lieu d'expression sans précédent pour la population. Et cela se reconnaît dans la diversité de ses visions du pays sur le plan constitutionnel, et de la société en termes de justice sociale, de sécurité des individus les plus fragiles, de rapports entre les différents groupes et composantes sociales. Si tant de personnes et de groupes ont assisté aux séances des commissions, ont écrit des mémoires et s'y

sont exprimés, c'est que dès le départ, ils ont constaté qu'ils seraient entendus et écoutés. Aussi certains parlent-ils d'un début d'implantation de démocratie directe et souhaitent-ils la reprise régulière d'une telle activité.

On ne peut pas parler encore de l'émergence de la démocratie directe au Québec. Mais l'exercice qui vient de se terminer et la qualité de la participation qu'avait suscité la Commission Bélanger-Campeau dans les régions montrent bien que nous sommes en présence d'un pays qui cherche à se bâtir. Et pourquoi ne serait-il pas en train de se construire, justement, par ce genre d'activités?

On a définitivement tort de sous-estimer la signification et la portée de ce travail de la société sur elle-même, tout comme on serait malvenu de l'empêcher, une tentation qui doit guetter bien des pouvoirs. D'abord, sur le plan constitutionnel, les commissions auront largement contribué à faire sortir le débat de son étroitesse « économique », ce que d'aucuns qualifient de « perspective purement comptable ». Plus positivement, elles auront ramené la problématique constitutionnelle dans sa véritable pers-

pective, c'est-à-dire la recherche d'institutions ou de moyens qu'on se donne pour finir de construire une société déjà là, mais dont on est en train de préciser les contours dans toute sa complexité.

Dans ce sens, il serait antidémocratique de lever le nez sur l'apport des commissions à l'élaboration d'un projet de société. Autrement dit, l'appropriation de ces dernières par la population a été suffisamment élevée pour que toute remise en cause de ses contributions, toute stratégie pour dissocier projet de société et projet constitutionnel apparaissent comme une dénégation de sa vision, de son projet et de sa voix. Ainsi, le traitement que les différents gouvernements et partis politiques au pouvoir donneront ou non à une telle démarche sera particulièrement indicateur de l'endroit où ils tendent à faire leur lit, dans le contexte des transformations actuelles.

Car, à travers et derrière cette manifestation démocratique, on ne peut s'empêcher de discerner quelques enjeux clés d'une formidable lutte sociale, très actuelle, entre deux modèles de développement opposés. Celui qui semble dominant, ou qui a plus de visibilité, fait appel aux comportements et aux choix rationnels des individus, au marché tant sur le plan du travail et de l'emploi que de la production et de la consommation, aux droits individuels et à la liberté d'entreprendre, à la réduction des interventions de l'État. Ce modèle est fortement teinté de libéralisme, assez du moins pour être qualifié de «néo-libéral». On y est peu enclin à se référer à un projet de société, surtout un projet concocté publiquement et collectivement, donc à la participation populaire et à la solidarité collective. Le politique et la démocratie se résument plutôt au scrutin, à un choix individuel et privé dans le marché des partis et candidats politiques.

Mais un autre modèle de développement s'affirme aussi, avec une certaine vigueur, comme une véritable alternative. Il s'articule autour d'un certain nombre d'innovations, dont on commence à accumuler les expérimentations sur le plan économique et social. Plus spécifiquement, il est basé sur une plus grande participation des salariés sur les lieux du travail, de la population dans l'organisation et l'orientation des services, l'utilisation des ressources, la qualité des biens de consommation, la protection des individus et des groupes, de nouveaux rapports entre État et citoyens. Il s'y développe une nouvelle culture de la citoyenneté, de nouvelles formes de solidarité et un redéploiement de la démocratie, une démocratie beaucoup plus directe et participative. Dans ce modèle, on ne craint ni dédaigne l'expression populaire et collective, la décentralisation et la responsabilité locale.

Ce modèle de développement, que l'on peut appeler «démocratique», est porté particulièrement par les mouvements sociaux et il s'est manifesté explicitement dans les commissions. Il constitue un formidable défi pour le gouvernement du Québec, au moment où le gouvernement fédéral semble définitivement se rapprocher de l'autre voie, depuis la publication de son dernier budget. Les commissions peuvent alimenter, pour un bon bout de temps, une stratégie offensive (ou «proactive», selon l'expression anglaise) autour d'un projet de société où pourrait s'intégrer plus adéquatement la nécessité d'une réorientation constitutionnelle ou l'indépendance du Québec. Ne serait-ce pas là le véritable «beau risque»? ■

Jacques Boucher

LA SOUVERAINETÉ ET LES FRONTIÈRES DU POSSIBLE

finalement, il n'y aura que les extrémistes des deux camps et les soupirants de la morosité pour nier le succès profond des commissions sur l'avenir du Québec. En effet, même si monsieur Parizeau n'a pas obtenu le «momentum» particulier qu'il recherchait, la société québécoise d'après les commissions ne sera plus jamais comme avant.

Du point de vue politique, l'existence de cette vaste agora décentralisée constituera désormais un précédent démocratique, difficilement contournable chaque fois que nos gouvernements se proposeront de nous soutirer un chèque en blanc contre la promesse du paradis. Peut-on souhaiter plus belle assise pour un projet de société?

Sur le plan de son mandat spécifique, qui consistait à éclairer le gouvernement sur l'être et le devenir de la société québécoise, on peut affirmer sans hésitation que cette inusitée et gigantesque commission parlementaire a livré la marchandise. Et elle l'a fait en conformité avec les normes de la générosité populaire, c'est-à-dire en allant au-delà de la réclamation du client. Cette profusion est reflétée par la montagne de cassettes et les tonnes de mémoires dans lesquels des milliers d'hommes et femmes de tous les coins et de toutes les couleurs du Québec ont exprimé directement, de façon vivante et généralement vibrante, le meilleur d'eux-mêmes.

On n'aura jamais recueilli jusqu'ici matière première plus abondante, représentative, riche et palpitante pour comprendre comment les Québécoises et les Québécois se perçoivent, l'horizon qu'ils se donnent et la manière dont ils envisagent se diriger vers cet horizon. Pour le temps qui vient, une bonne suggestion à monsieur Parizeau serait qu'il délaisse un peu la réflexion tactique autour des scénarios de chauffage artificiel du sentiment nationaliste, destinés à faire monter l'aiguille du oui au référendum, pour se consacrer à la contemplation humble, réceptive et exhaustive de ce qui a été présenté devant les commissions. Notre hypothèse est qu'il trouvera là l'essentiel des idéaux, points de repère et éléments de sagesse populaire pour une conduite inspirante, adaptée et efficace du Québec vers son avenir.

Comme dit la chanson du groupe Harmonium, «on a mis quelqu'un au monde, on devrait peut-être l'écouter». En effet, par son caractère massif et la magie de la démocratie directe, le processus de consultation populaire a acquis pratiquement le profil d'un événement fondateur. On doit donc assumer que la démarche prévue antérieurement surgisse transformée du creuset créateur d'un tel événement.

N'oublions pas d'observer, pour commencer, que la transformation peut-être la plus importante est survenue tout d'abord au personnage central de toute cette histoire: l'identité québécoise

elle-même. A-t-on déjà vu plus extraordinaire *happening* d'effusion identitaire! L'immense exercice de libération de la parole représenté par les travaux des commissions a en effet favorisé l'émergence d'une identification québécoise plus profonde, plus caractérisée et plus universelle que jamais auparavant. À de rares exceptions près, même les fédéralistes les plus métalliquement froids prenaient bien soin, devant les commissaires, d'apparaître comme des satellites clairement situés dans le cosmos québécois.

Lié à celui de l'identification, un autre thème, sous-jacent, récurrent, qui a représenté le leitmotiv implicite de plusieurs discours, notamment devant la commission de Montréal, est que l'appartenance québécoise et la notion de peuple québécois constituent des références inachevées. Références dont la construction doit constamment être remise en chantier, dans un processus de mobilisation vivante et chaleureuse, avec le contingent permanent des nouveaux arrivants. En plus d'ouvrir sur d'autres modèles d'identité, une telle vision établit un rapport dynamique et amical avec le temps, faisant voir d'un autre oeil les gestionnaires de la souveraineté pressés de régler la question une fois pour toutes.

Un événement majeur de cette grande opération, et qui constitue une sorte de révolution dans l'univers nationaliste québécois, est sans aucun doute le cheminement victorieux de l'idée de projet de société. Un projet de société où la notion de souveraineté est articulée avec la démocratisation de la société civile, la justice sociale, l'enracinement territorial et la consolidation du caractère communautaire de la société québécoise.

En plus des galons qu'il permettra à la souveraineté de gagner dans les classes populaires, le projet de société a du potentiel pour se convertir, avec le temps, en un des facteurs les plus consistants et les plus cristallisants de notre identité et de notre unité nationales. Au-delà de la langue, de l'histoire, des particularités juridiques et politiques, etc., il pourra devenir pour nombre de personnes et secteurs de notre société la véritable réponse à la question: *pourquoi le Québec plutôt que le Canada?*

Appuyé sur la charte des droits, le Canada, en effet, favorise un modèle libéral de société, axé sur les droits individuels et tolérant mal les objectifs collectifs. La domination politique et la

proximité de ce modèle exercent en permanence une pression délétère sur le Québec, dont la survie en tant que société distincte dépend de la vigueur de ses droits collectifs, dont principalement la langue. Se donner un projet de société original au plan social et économique constitue donc une voie féconde pour renforcer les fibres de notre société distincte et résister à l'effritement.

Enfin, c'est de toute évidence la question référendaire elle-même qui a été la vedette des thèmes abordés devant les commissions. Des centaines d'énoncés différents ont été proposés, venant majoritairement de personnes animées par la volonté de concevoir une formule qui serait gagnante.

Certains commentateurs ont méprisé la fébrilité manifestée autour de la formulation de la question. Mais une telle effervescence rejoignait une conviction profonde et largement partagée, à savoir qu'un nouvel échec, après celui de 1980, serait désastreux et éventuellement terminal. Une telle interprétation est bien sûr discutable. Mais ce qui l'est beaucoup moins, c'est que toute stratégie comportant un risque sérieux de déboucher sur une issue affaiblissant politiquement l'État québécois en tant que défenseur de notre société particulière constituerait, dans le présent contexte, une absurdité et une grande irresponsabilité.

Pour complexe qu'elle soit, la situation actuelle est cependant stimulante, parce qu'elle convie à un déploiement extraordinaire d'intelligence politique. Comme la politique est l'art de repérer les brèches dans le mur, elle trouve toujours quelque part des marges pour manoeuvrer, des espaces pour avancer. À la condition toutefois de voir globalement et de se détacher de toute prédétermination fataliste. Avec le Bloc à Ottawa et le parti Québécois au Québec, nous sommes bien pourvus pour occuper tous les terrains stratégiques et lutter sur toutes les frontières du possible.

Il serait regrettable qu'une précipitation volontariste et la concentration de tous nos oeufs dans le même panier entraînent d'un seul coup la mise hors de combat de toute notre classe politique nationaliste. ■

Joseph Giguère
Directeur du Centre St-Pierre

CETTE CULTURE QU'ON OUBLIE

Quand on pense «actualités», ces jours-ci, on pense inévitablement référendum. Je pense aussi à un vague malaise. À une inquiétude qu'on ne s'avoue plus et qui, paradoxalement, semble s'alimenter aux efforts mis en oeuvre pour nous enlever la peur.

Je m'interroge, à cet égard, sur le rapport entre deux questions fondamentales soulevées par la démarche référendaire. L'une est la question apparente: celle de l'économie. L'autre est la question sous-jacente, la question absente et, pourtant, la question de départ: celle de la culture. On associe généralement la première à la notion d'État, la seconde à celle de nation. La première se calcule en des termes définis et mesurables. L'autre participe du symbolique, de l'affectif, de ce qui, dans nos vies d'hommes, de femmes et de peuples, échappe au contrôle et fonde les attachements.

Il est indéniable que la résistance traditionnelle du Québec francophone s'est d'abord ancrée dans des principes nationalistes: la langue, l'ethnie, la religion. Un seul de ces paramètres demeure aujourd'hui légitime: celui de la langue. Les deux autres ont depuis longtemps cédé la place à un forum pluriel, où les caractères ethniques s'entremêlent et où l'État prend le relais de l'Église comme instrument des aspirations collectives.

Mais le désir d'indépendance n'est pas mort pour autant. De quels principes doit-il alors se réclamer? Persister à se réclamer de principes purement nationalistes pourrait être dangereux. En effet, l'essence même des débats actuels me semble constituer un aveu implicite du danger de la thématique nationaliste: l'aveu se fait jour dans la nette prédominance de la question économique aux dépens de tout questionnement d'ordre culturel ou identitaire. Il aura fallu les commissions régionales pour que cer-

taines perspectives moins froidement rationnelles se manifestent, par exemple la préoccupation pour un projet de société. Mais, le plus souvent, tout se passe comme s'il fallait transférer la part irrationnelle de la démarche dans un domaine rationnel, afin qu'elle devienne manipulable et inoffensive. On réduit le souffle indépendantiste au rêve stérile de tenir les rênes de sa propre économie, pour éviter de donner à penser qu'il porte le funeste potentiel d'un totalitarisme.

Le pire, c'est évidemment que ce potentiel existe et que, même (et peut-être *parce que*) soigneusement caché, il ne manque pas une occasion de revenir à la surface. Les exemples les plus grossiers en sont bien sûr la revendication d'une exclusivité du vote référendaire pour les Québécois « de souche » (bonne chance pour les identifier) et l'évocation du vote « raciste » (comme si c'était un mot qui s'appliquait à la différence linguistique) de la population anglophone. On s'est empressé de contredire ces propos, de les étouffer, d'en minimiser la portée. Trop tard. Tout le monde sait désormais qu'il y a encore des gens qui croient à l'existence d'une créature telle que le « Québécois de souche » et à la pureté suprême de son vote référendaire, par opposition à l'inauthenticité du vote de tous les Autres.

C'est dans des cas comme ceux-là que l'inquiétude se concrétise. L'inquiétude: non pas celle d'être exclus des traités de libre-échange ou d'avoir à créer une nouvelle et fragile monnaie

québécoise. Mais celle fondée sur le vieux soupçon endormi que le nationalisme québécois n'ait pas changé. Qu'il ne se soit pas adapté aux conditions des sociétés plurielles. Qu'il ne trouve pas de stimulation suffisamment intense dans le potentiel créateur d'une culture désormais hybride et riche des différences qui fraient dans son espace public commun. Qu'il doive se maquiller sous la prétendue maturité de la question économique et ne se montrer au grand jour qu'accidentellement, dans le discours méprisable d'un traditionalisme révolu.

Que nous dicte cette inquiétude? Pas nécessairement de nous tourner du côté de la « solution » fédéraliste: après tout, l'affichage obsessionnel du drapeau canadien ne vole pas tellement plus haut en termes de symboles patriotiques inquiétants. Je crois que l'inquiétude nous commande un nécessaire et difficile examen de conscience. Qu'elle nous force à soulever un débat transparent, nuancé et éclairé sur l'orientation culturelle que veut se donner le Québec, au lieu de n'aborder cette question que par le biais de dérapages qui discréditent du coup toute cette thématique. Qu'elle nous confronte à l'identification de nos motivations profondes et de la nature véritable de notre attachement ou de notre détachement par rapport à l'option souverainiste. Puisqu'il devrait absolument s'agir ici, non pas d'un vote de confiance, mais d'un vote de conscience. ■

Pascale Quiviger

LES ENFANTS DANS LA TOURMENTE

Depuis le 15 avril et jusqu'au 5 mai, se déroule à Montréal, plus précisément au Centre Katimavick de l'Île-Perrot, un événement international qui n'a pas fait de grosses manchettes, car il traite de questions se trouvant du côté de la face cachée de l'économie triomphante. Il s'agit de la rencontre continentale de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Cette réunion rassemble une trentaine de jeunes, délégués de plus d'une quinzaine de pays de toutes les Amériques depuis le Sud du Sud jusqu'au Nord, en passant, notamment, par l'Équa-

teur, Haïti, les États-Unis et incluant le Québec, bien entendu.

Les participants procèdent tout d'abord à l'examen des conditions de travail et de vie des 350 millions de jeunes travailleurs et travailleuses qui forment le noyau le plus précieux du potentiel productif de notre continent. Selon la pédagogie propre à la JOC, les situations de chômage, de pauvreté, d'exclusion, de précarité, de migration, de violence, de marginalisation scolaire, etc., vécues par les jeunes y sont concrètement décrites et largement documentées.

LES SOIRÉES RELATIONS SUR CASSETTES VIDÉOS

Quelques sujets disponibles (on peut demander la liste complète):

• Vers une culture publique commune au Québec (18-10-93) • Repenser le système pénal (15-11-93) • Défis posés à l'Afrique (13-12-93) • Nouvelles technologies de procréation (17-01-94) • Régler le déficit: à quel prix? (21-02-94) • La voix des femmes autochtones (21-03-94) • Quel avenir pour l'engagement social – spécial 600^e numéro de *Relations* (18-04-94) • Francisco De Roux: «Le processus de démocratisation en Amérique latine» (09-05-94) • Jean Lojkin: «La révolution informationnelle» (19-09-94) • Les théologies féministes: un apport nécessaire (17-10-94) • Nouveau regard sur les relations Québec-Canada (21-11-94) • Que nous réserve la réforme Axworthy? (16-01-95) • Référendum: l'occasion de définir un projet de société? (20-02-95) • Référendum: que nous apprennent les commissions régionales? (20-03-95)

Achat: 25,00\$ par cassette. Location (10 jours): 7,00\$ par cassette. Ces prix incluent la TPS et TVG. Frais d'expédition en sus. Chèques ou mandats-poste à l'ordre du Centre justice et foi. Bien préciser le sujet et le format de la cassette (VHS ou Beta). S'adresser à Pauline Roy.

Centre justice et foi, 25 Jarry ouest, Montréal H2P 1S6 Tél.: (514) 387-2541

La deuxième partie de la rencontre est consacrée à la recherche de solutions. Sur la base de propositions préparées par les équipes des différents pays, on discutera des actions qui sont à la portée d'un mouvement comme la JOC, pour apporter des réponses aux problèmes identifiés et contribuer à construire des Amériques qui auraient, un peu tout au moins, la forme de l'espoir des jeunes.

La fragilité de l'espoir des jeunes d'aujourd'hui et un grand sentiment d'impuissance, sur fond d'immense tristesse et de rébellion sourde, semblent les éléments qui se dégagent avec le plus de récurrence des témoignages entendus dans le cadre des préparatifs de cette intensive réunion.

Le thème implicite de la rencontre est en fait celui de la résistance au néo-libéralisme. En l'étirant un peu, le thème en question pourrait s'appeler: les enfants dans la tourmente refusent de se lâcher la main, de se disperser et d'entrer un par un, à genoux, dans le néo-libéralisme. Au-delà des graphiques statistiques et des analyses «objectives», le long et pathétique cri de souffrance

de cette jeunesse est sans doute le révélateur le plus exact de la véritable nature du modèle social que les forces économiques dominantes sont en train de nous construire.

Une réunion, même internationale, de trente «résistants» jocistes en 1995, ça n'a pas de quoi perturber le sommeil des puissants de la terre. Pas plus sans doute que ne faisait trembler les empereurs, la petite poignée d'esclaves chrétiens qui se réunissaient dans les maisons privées au temps de l'empire Romain.

Quand il s'agit de ferment dans la pâte, l'influence ne tient pas au nombre. Lors des funérailles récentes de Denise Gauthier, entrée à la JOC dans les années 50 pour devenir ensuite une sorte de symbole de l'action catholique, on a pu constater, par la provenance de toutes les personnes venues lui rendre hommage, à quel point l'âme de la JOC s'était largement diffusée dans le tissu démocratique et communautaire de la société québécoise. Les promesses de la rencontre continentale, qui se déroule ces jours-ci, se situent dans la même lignée. ■

Joseph Giguère

LE «MAL ZAÏROIS»

«**P** arfois, sans qu'on s'en rende compte, l'habitude devient une seconde nature. À force de vivre dans l'arbitraire, on peut en venir à oublier que la vie peut et devrait être autre chose. Alors, on finit par trouver normal que les militaires rançonnent quotidiennement la population; normal que des particuliers disposent de leur propre prison où la torture est pratique courante; normal que les richesses du pays soient usurpées par une minorité arrogante, alors que la majorité manque de tout, même de l'essentiel; normal de voir tous ceux qui disposent d'un quelconque pouvoir, dans les familles comme dans les institutions publiques, l'exercer d'une façon violente et brutale; normal que l'État se réduise à son appareil policier; normal de sentir la mort rôder partout, portée par la maladie, les pillages, les misères de toutes sortes, normal encore que la politique soit synonyme de corruption, d'exactions.»

Patiemment, Jean-Pierre Badidikié, un jeune prêtre Zaïrois invité à Montréal par Développement et Paix¹, tente d'expliquer, avec autant de calme que de passion, comment le despotisme exercé par Mobutu Sese Seko, depuis trente ans, en est venu à tout gangrener au Zaïre, depuis la structure de l'État jusqu'à la conscience de plusieurs de ses concitoyens. Rien, ou presque, n'a été épargné. Le «mal zaïrois», qui prend origine dans le mélange explosif de libéralisme économique sauvage, de totalitarisme politique et de perversion idéologique de «l'authenticité» zaïroise, concocté par Mobutu pour asseoir son pouvoir et amasser une gigantesque fortune personnelle, est maintenant tellement répandu qu'il menace aujourd'hui la vie même du pays. Politique, économie, culture, tout a été corrompu. Ne reste qu'une population qui ne sait plus d'où lui viendra le salut.

Pourtant, le Zaïre n'était pas condamné à un aussi triste sort. C'est un vaste pays francophone, stratégiquement situé au cœur de l'Afrique; il regorge de ressources naturelles de toutes sortes qui auraient dû permettre à ses quelque 45 millions d'habitants d'y vivre dans la paix et la prospérité. Mais, année après année, la population s'enfonçait dans la misère, matérielle et culturelle.

Certains avaient cru que les réformes politiques, commencées il y a maintenant plus de cinq ans, auraient permis d'amorcer les changements radicaux qui s'imposent. Mais ces espoirs sont aujourd'hui brisés. Si les partis politiques prolifèrent (on en compterait maintenant plus de 600), les services publics (établissements de santé, écoles, système routier, réseau de distribution d'eau ou d'électricité) ne fonctionnent presque plus. L'inflation est telle (plus de 2000% par année) que les échanges monétaires deviennent de plus en plus rares: faute de pouvoir vendre leur récolte, les paysans ne peuvent plus se procurer ni médicaments, ni piles pour leur radio, ni bicyclettes pour leurs déplacements. Certaines régions du pays, inaccessibles par la route et hors de portée des quelques stations de radio existantes, sont coupées du reste du monde. Dans de pareilles conditions, le repli ethnique, souvent encouragé par les autorités en place, s'accroît et s'exacerbe.

Face à cette conjoncture terrible, les efforts de quelques poignées de militants qui, tel Badidikié, cherchent, presque sans espoir, à former de petits groupes de promotion et de défense des droits fondamentaux peuvent apparaître inutiles, disproportionnés par rapport à l'ampleur de la tâche. Comment, en effet, penser que le courage et la détermination de quelques-uns pourront suffire à refaire le tissu social zaïrois, à éveiller la conscience des citoyennes et des citoyens, à redonner vie au pays? Mais, par ailleurs, comment penser le changement autrement?

Et puis, peut-être est-il vrai que le voyage le plus long commence par le premier pas et que, parfois, la foi réussit à déplacer les montagnes. ■

Francine Tardif

1. Développement et Paix fait partie, avec 28 autres organisations canadiennes, du Groupe de travail sur le Zaïre qui se propose de renouer les liens entre les sociétés civiles canadienne et zaïroise. Le Groupe vient de publier un rapport de mission, disponible à Développement et Paix et à l'Entraide missionnaire.

en bref

Premier dans son genre, le document intitulé **Familles et Immigration** se veut un outil d'information d'accès facile pouvant répondre tant aux besoins des utilisateurs oeuvrant dans divers secteurs intéressés à la famille et à l'immigration qu'au public en général. Publié à l'occasion de l'année internationale de la famille, par le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, ce dépliant permet de visualiser l'importance et la spécificité des familles immigrées. On y dresse un tableau comparatif de la répartition territoriale et de la situation sociale des différents types de familles. La présence de plus en plus importante des familles mixtes est mise en évidence. Un document plus que jamais d'actualité.

Les Commissions épiscopales (secteurs français et anglais) des communications sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada présentaient, en janvier dernier, leurs **réflexions sur l'autoroute de l'information**, au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Tout en accueillant ce progrès technique admirable, l'Église invite à une réflexion sur des questions telles que le dialogue entre personnes, sociétés et nations, l'importance du droit à l'information et à la liberté d'expression, la protection des valeurs culturelles, la sauvegarde de la vie privée, les valeurs religieuses, le rôle de la publicité et la formation des usagers. Plus que les questions relatives aux installations de l'autoroute de l'information, ce sont plutôt les contenus mêmes et les conditions de l'accessibilité, notamment sous le rapport des valeurs humaines et chrétiennes, qui font l'objet des considérations de l'Église canadienne.

C'est une année de fierté pour des milliers de militants et militantes qui ont consacré une partie de leur vie à s'engager chrétiennement pour transformer leur milieu. En effet, l'année 1995 marque **le 60e anniversaire de la JÉC**. La JÉC a été partie prenante des transformations sociales et ecclésiales qui ont marqué le Québec depuis la deuxième guerre mondiale. Elle s'est constamment transformée, adaptée; elle a osé, risqué, mais elle est toujours demeurée ce qu'elle est: un mouvement de jeunes qui vise à trouver des solutions chrétiennes aux problèmes de leur milieu. Des célébrations et des retrouvailles auront lieu en août et en octobre pour souligner

cet anniversaire. Pour informations: Pierre Ménard, au (514) 524-3941.

Le Centre de formation populaire propose aux groupes populaires un guide d'utilisation intitulé **Les médias et nos organisations**. Révisé et actualisé périodiquement, ce guide se veut un outil utile aux responsables à l'information, aux porte-parole, aux membres des comités d'information des groupes désireux d'améliorer leur visibilité, ainsi qu'à toute personne intéressée. On peut se le procurer au CFP, en appelant le (514) 842-2548.

Un remède qui est pire que le mal! C'est ce qui semble se dégager des propos de Mgr Le Bourgeois sur la **destitution de Mgr Gaillot**. L'ancien évêque d'Antun, bien connu pour ses positions sur les divorcés-remariés, regrette la mesure prise par Rome pour plusieurs raisons. D'abord, pour une raison grave d'ecclésiologie: on ne démissionne pas un évêque comme on renvoie un enfant de chœur qui chahute. Cette mesure ne semble pas faire référence à la réalité et à l'importance du collège épiscopal. Aussi, pour une question d'annonce de l'Évangile: pour éviter le scandale de quelques-uns, on trouble un plus grand nombre de chrétiens qui reprochent à l'Église son intransigeance et son incapacité de dialoguer avec certains milieux. Même si Mgr Gaillot a paru parfois imprudent ou trop solitaire, il faut reconnaître qu'il a assuré une présence d'Église dans des lieux où les paroles évangéliques ne sont pas entendues.

«Ensemble briser l'engrenage», tel sera le thème du **colloque provincial Violence en Héritage** qui se tiendra à Cap-de-la-Madeleine, les 1er, 2, 3 juin 1995. Ce colloque s'inscrit dans la foulée de sessions sur la violence conjugale, réalisées depuis près de cinq ans dans les diocèses du Québec et de l'Ontario francophone. Ensemble, briser l'engrenage afin que, conscientisés, les gens osent risquer de rompre le silence autour de ces femmes violentées par un conjoint, une loi discriminante ou anti-sociale, une structure économique ou politique dominatrice, une bureaucratie avilissante et même une religion infantilissante. Après le colloque, les sessionnistes seront invités à se joindre, le dimanche 4 juin, à la grande marche des femmes contre la pauvreté («Du pain et des roses») devant le parlement de Québec. Pour information: Anne-Marie Larose, tél.: (418) 688-4544.

DOSSIER

la classe d'histoire

1534

1792

1837

1680

**Le Québec:
héritages et projets**

Cardin Bedard Demers Fortin

Les Éditions FHTM Inc.

Manuel utilisé pour l'enseignement de l'histoire en secondaire IV.

UNE HISTOIRE PUBLIQUE COMMUNE AU QUÉBEC?

par Julien Harvey

Un jour viendra où nous aurons besoin de nous expliquer pourquoi un retour aussi véhément du nationalisme, après les années 60, a entraîné chez nous une relativisation de l'histoire, un massacre des héros, le tout étant concrétisé par le glissement de l'histoire nationale vers les matières à option de l'école publique.

En attendant, je crois pouvoir fournir quatre voies complémentaires d'explication. D'abord, la réaction spontanée de rejet du passé chez les étudiants de la génération du *baby-boom*, arrivée au niveau secondaire depuis 1960, réaction de recommencement à zéro et donc de refus du récit historique antérieur (*Don't trust anybody over 30*); ensuite l'écho, alors sérieux, de la pensée marxiste pour qui l'explication du présent est économique, non historique; la constatation multiculturelle de l'impossibilité d'une histoire unique dans un pays divisé; et, finalement, l'avance de la mentalité laïque, pour qui la dimension mystique de notre récit quasi officiel des origines devenait inacceptable.

Une mentalité différente est à se faire jour. Nous sommes à nous rendre compte de l'importance du néo-libéralisme post-moderne comme philosophie implicite d'une époque peu philosophique, à tel point que le risque et la peur de l'atomisation individualiste, sous le voile fragile des grandes fusions économiques, nous font rechercher quelque part une solidarité. Nous la cherchons surtout du côté de l'histoire. Et c'est ce qui rend si attrayante la possibilité d'une histoire publique commune, faisant partie de la culture publique commune au Québec.

C'est ce que le premier article de notre dossier tente de cerner. Nous savons déjà assez bien ce que cette histoire n'est pas. Elle n'a rien d'un «accommodement raisonnable», qui en prend et en laisse dans les grands récits incompatibles. Elle n'est pas une moyenne entre les quatre histoires du

Québec, celle des Premières nations, celle des Québécois français, celle des Québécois anglais et celle du multiculturalisme fédéral avec, probablement, une cinquième, qui est peut-être simplement un angle d'approche, celle de l'Église catholique.

L'histoire n'est qu'une partie de la culture, mais il y va de beaucoup lorsque nous l'abordons. En particulier, il y va de notre indispensable évolution ethnique vers un nationalisme territorial, où tout le Québec peut se reconnaître et se savoir coresponsable. Cela s'avère une condition indispensable à la continuation de notre aventure nationale.

Elle n'est pas non plus une histoire publique unique, imposée par l'État ou par son ministère de l'Éducation, qui remodelerait notre passé en fonction de ses objectifs politiques et des perspectives d'avenir qu'on voudrait privilégier.

Nous savons moins ce que cette histoire publique commune est et sera: un regard plus perçant sur la convivance, diffi-

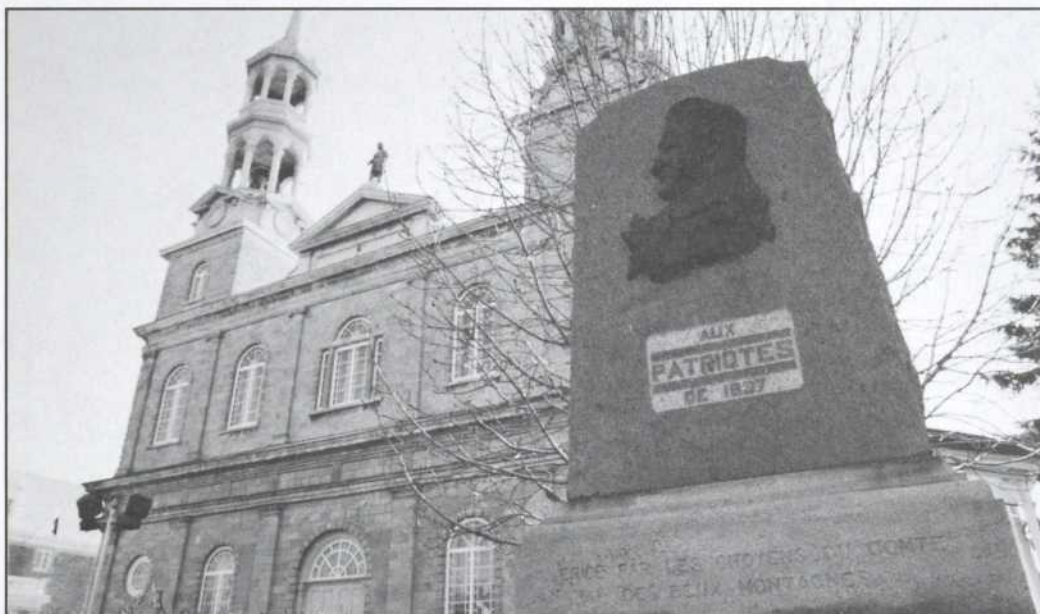
le mais réelle, qui nous a tous et toutes transformés, parfois depuis des siècles, sans que nous le réalisions; un dialogue constant et plus ouvert entre les quatre ou cinq courants, maintenant plus conscients d'être des partenaires, dans l'école et plus encore dans les médias; une reconnaissance plus franche et, disons-le, plus humble des limites et des erreurs de chaque peuple, sans toutefois tomber plus que maintenant dans l'auto-flagellation; une plus sérieuse recherche des événements valorisants pour chaque groupe, en remplacement d'une lecture soi-disant objective, mais qui, jusqu'ici, a généralement établi une hiérarchie pyramidale, une mosaïque verticale.

Car notre histoire est celle d'un pays conquis, colonisateur avant la lettre, puis lui-même colonisé et, récemment, devenu accueillant à des citoyens cherchant une nouvelle patrie sans par ailleurs renoncer à leur première identité.

C'est ce que la deuxième partie de notre dossier veut explorer. L'histoire n'est qu'une partie de la culture, mais il y va de beaucoup lorsque nous l'abordons. En particulier, il y va de notre indispensable évolution ethnique vers un nationalisme territorial, où tout le Québec peut se reconnaître et se savoir coresponsable. Cela s'avère une condition indispensable à la continuation de notre aventure nationale. Et, malgré le paradoxe de notre pluralité compartimentée, nos nombreuses solitudes, le développement chez nous d'une solidarité requiert la complémentarité de nos histoires. Cette perspective d'une tension dialectique permanente de notre conscience historique d'Amérindiens, de Franco – et Anglo-Québécois et de Néo-Québécois intégrés et non assimilés manque sans doute un peu dans notre dossier, mais nous vous offrons celui-ci comme quelques pas en avant dans une aventure sans doute aussi durable que notre histoire elle-même. ■

CULTURE PUBLIQUE COMMUNE ET HISTOIRE

par Louis Balthazar¹



Remiorz/CANAPRESSE

On ne saurait construire une culture publique commune, voire une nouvelle identité collective, sans jeter un regard sur l'histoire.

On a beaucoup parlé de culture publique commune au Québec, ces dernières années. L'expression a été employée pour la première fois, sauf erreur, par Gary Caldwell, dans un article de *L'Action nationale*, en 1989. C'est là une notion très utile et féconde dans la mesure où elle englobe dans une identité québécoise repensée et redéfinie des groupes sociaux divers autrefois exclus de la définition de la culture canadienne-française. Il est vrai que les francophones du Québec se disent Québécois depuis trente ans. Mais ils continuaient souvent de se penser Canadiens français. Il fallait qu'un anglophone Québécois rappelle aux francophones qu'ils partageaient une culture publique avec d'autres personnes d'origines diverses.

L'idée a fait son chemin. Entre autres lieux de réflexion et de prises de conscien-

ce, le Centre justice et foi a tenu des sessions mémorables, en août 1993, qui nous ont amenés à mieux cerner la culture publique commune entre Québécois autochtones, francophones, anglophones et allophones. Au cours d'échanges fort animés, il est apparu assez clairement que cette culture, si identifiable soit-elle, était un phénomène dynamique, directement relié à la vie, à l'évolution, à un mouvement constant. La culture québécoise d'aujourd'hui n'est plus ce qu'elle était hier et n'est pas encore ce qu'elle sera demain. La culture est en marche, elle nous projette vers l'avenir.

Une culture tributaire de son passé

Ceci dit, une culture n'en est pas moins tributaire de son passé, d'une lente germination à travers les années. Comme tout ce qui est vivant, la culture s'enracine dans une genèse, dans une histoire. J'irais mé-

me jusqu'à dire que son évolution – ou si l'on veut, sa construction – n'a guère de sens si elle se poursuit sans tenir compte de son passé. D'où la nécessité de connaître l'histoire de son pays et de la faire connaître aux jeunes et à ceux qui viennent enrichir notre culture. On ne saurait donc construire une culture publique commune, voire une nouvelle identité collective sans jeter un regard sur l'histoire.

La connaissance de l'histoire est essentielle, non pas au titre de l'érudition encyclopédique (ce qui n'en est pas moins toujours valable en soi), mais tout simplement pour saisir l'évolution contemporaine dans toute sa complexité. La grande question qu'on est toujours en droit de se poser pour comprendre quelque chose, c'est la suivante: «Comment en est-on venu là? Qu'est-ce qui nous a amenés à vivre ce que nous vivons aujourd'hui?» C'est l'histoire qu'il faut interroger pour y trouver un commencement de réponse, pour s'avancer sur la voie de la compréhension, en somme, pour mieux préparer l'avenir. Ce qui ne veut pas dire, il s'en faut, qu'il faille à tout prix maintenir une préférence pour la

1. L'auteur est politologue et professeur à l'Université Laval.

continuité. La connaissance de l'histoire est souvent la mère des grandes révolutions, des grandes ruptures.

Histoire et pluralisme

Il faut donc enseigner l'histoire à nos enfants, lui redonner une place d'honneur dans les programmes de l'enseignement primaire, secondaire, collégial, universitaire. Car cette culture que nous vivons, ces institutions qu'elle anime ne sont pas des générations spontanées. Seule l'histoire dégagera le sens des structures politiques, économiques, sociales et autres dans lesquelles nous vivons. Nos villes, nos villages, nos espaces, notre économie, nos partis politiques, ne nous révéleront leur sens et leurs secrets que par le déploiement de leur histoire.

Mais comment enseigner l'histoire du Québec (car c'est bien par celle-là qu'il faut commencer si notre culture publique commune est vraiment québécoise) à des enfants dont plusieurs ne sont pas nés ici? Quel sens peuvent bien revêtir le régime français, le Bas-Canada, les luttes d'Honoré Mercier et l'autonomie provinciale pour des jeunes arabes, indiens, haïtiens ou autres? On entend déjà ces jeunes protester contre l'apprentissage d'une histoire qui n'est pas celle de leurs ancêtres. Ils vont parfois jusqu'à réclamer qu'on leur enseigne leur histoire à eux.

Un tel phénomène comporte une large part d'aberration, qu'il faut s'empresse de corriger au plus tôt. Ces jeunes enfants venus d'ailleurs vivent ici parce que leurs parents ont choisi de s'intégrer à la société québécoise, ou tout au moins de s'y implanter durant un certain temps. Puisqu'ils ont été détachés d'une autre culture et entendent se joindre à la nôtre, la construire

avec nous tout en jouissant des mêmes droits à l'intérieur des mêmes institutions, il leur importe avant tout de bien connaître leur société d'accueil et, en conséquence, d'aborder son histoire. Sans doute, cela pourrait-il constituer un enrichissement pour tous que de prendre contact avec les cultures d'origine de ces enfants. À cet égard, l'éducation dite interculturelle a son sens. Mais la priorité devrait toujours appartenir à l'histoire de cette société dans laquelle nous vivons tous. Cela n'exclut pas, bien au contraire, que la compréhension de notre histoire nous amène à l'étude de l'his-

Cette histoire a été souvent conflictuelle, mais elle comporte aussi une large part d'échanges entre autochtones, Canadiens français et Britanniques, parfois aussi de projets communs.

LA CLASSE D'HISTOIRE AU SECONDAIRE

Au Québec, les cours d'histoire proprement dits se donnent en secondaire II et IV. Voici la description qu'en donne une brochure* remise aux parents par la CÉCM:

● **Histoire générale 085-214** (secondaire II):

Ce cours invite à un voyage dans le temps, de la période la plus lointaine de l'histoire de l'humanité jusqu'à nos jours. Après avoir familiarisé les élèves avec la façon de travailler et les outils utilisés en histoire, il propose une étude de sociétés qui ont marqué six moments de l'évolution des humains. Les élèves y découvriront la vie politique, économique, culturelle et sociale de ces sociétés, et pourront, par la suite, saisir la portée des changements et de l'évolution jusqu'à aujourd'hui. Ce cours permettra de développer d'importantes habiletés intellectuelles et des attitudes indispensables à la vie dans notre société.

● **Histoire Québec/Canada 085-414** (secondaire IV):

Ce programme invite l'élève à comprendre l'évolution de la société québécoise depuis l'arrivée des premiers colons européens jusqu'à nos jours. Il comporte sept modules où l'élève devra se pencher sur les moments importants de notre passé. Le contenu du cours et la façon de travailler tout au long de l'année lui permettront de comprendre comment le Québec d'aujourd'hui s'est bâti dans le contexte canadien et nord-américain; l'élève pourra y développer sa capacité de réfléchir et y chercher méthodiquement des réponses à des questions posées sur sa société et son histoire; l'élève pourra finalement y acquérir certaines attitudes indispensables à sa participation future comme citoyen.

Existe aussi un cours optionnel d'histoire internationale, en secondaire V, malheureusement peu fréquenté.

* *L'an prochain, quoi? Les orientations scolaires et professionnelles des écoles françaises, 1995-1996*, CÉCM, Service aux élèves, secteur des services complémentaires, Montréal, 1995; page 25.

toire du grand pays, le Canada, de celle de nos voisins, les États-Unis et à l'histoire universelle.

Mais, dira-t-on, l'histoire du Québec est celle d'un peuple homogène, des Canadiens français fidèles à un héritage qui a, de beaucoup, perdu sa pertinence aujourd'hui. Cela n'est pas tout à fait juste. Car l'histoire du Québec est d'abord celle des Autochtones, établis ici depuis des millénaires, dont certaines traditions et modes de vie sont bien documentés. Elle est ensuite celle des Français qui ont établi très tôt des contacts (plus ou moins harmonieux) avec les populations amérindiennes. L'histoire s'est poursuivie dans le contexte de la conquête, de l'occupation puis de l'immigration des Britanniques. Cette histoire a été souvent conflictuelle, mais elle comporte aussi une large part d'échanges entre autochtones, Canadiens français et Britanniques, parfois aussi de projets communs. Il s'est même trouvé des anglophones pour participer à la rébellion des Patriotes de 1837-1838. Peu à peu, une profonde influence des institutions, des modes de vie britanniques s'est exercée sur le Québec. L'archi-

lecture de nos villes en témoigne éloquentement, de même que notre système politique.

Enfin, le Québec a toujours été, à des degrés divers, une terre d'accueil. Outre les Américains, loyalistes et autres, des Irlandais sont venus en grand nombre au XIXe siècle (au moment de la famine de la pomme de terre et par la suite), ont été assez bien accueillis et se sont intégrés, souvent au point de ne laisser d'autres traces de leur origine que leur nom.

Des Juifs sont aussi apparus assez tôt et ont parfois fait très bon ménage avec la majorité francophone. On pense aux Hart à Trois-Rivières et aux Pollack à Québec. Sans doute, l'antisémitisme (ici comme ailleurs) constitue un dossier noir de notre histoire. Mais cela aussi doit être enseigné sans pudeur, pour en tirer des leçons. Quantité d'autres populations, italiennes, arabes, allemandes, ukrainiennes, grecques, et combien d'autres ont peuplé le Québec, la ville de Montréal surtout, au cours du XXe siècle. Même si l'intégration à la majorité francophone s'est fait attendre (pour diverses raisons), l'histoire de ces vagues d'immigration est fort pertinente pour l'intelligence de notre tissu social.



Jean-François Leblanc/STOCK

Notre histoire est celle d'un pays conquis, colonisateur avant la lettre, puis colonisé, et récemment devenu accueillant à des citoyens cherchant une nouvelle patrie sans par ailleurs renoncer à leur première identité.

L'histoire, une science empirique?

On pourrait encore s'objecter à un tel éclairage pluraliste porté sur l'histoire du Québec au nom d'un certain empirisme historique. Certes les faits, les événements, les dates sont inéluctables; on ne saurait les accommoder aux goûts et aux modes de l'heure. L'histoire comporte une part d'objectivité empirique.

L'historiographie n'en subit pas moins de remarquables changements. Car la réalité historique se laisse percevoir sous des angles divers. Ainsi, on a insisté autrefois sur le caractère religieux des origines. Plus tard, on a mis en relief l'aliénation d'un peuple conquis. Ensuite, on s'est attaché aux aspects économiques et sociaux de notre passé. Pourquoi les nécessités de la construction d'une culture publique commune ne nous entraîneraient-elles pas vers l'histoire d'un pluralisme parfois timide, parfois récusé, mais qui n'en a pas moins fait son chemin et constitué la trame du devenir social québécois?

Étudier l'histoire, n'est-ce pas toujours faire des choix? Tous les événements ne peuvent être retenus. On retient habituellement ceux auxquels on veut bien donner un sens, une pertinence en fonction de nos préoccupations contemporaines. L'histoire est le laboratoire de constantes redécouvertes. Ce qui apparaissait trivial hier devient tout à coup chargé de signification aujourd'hui.

L'histoire peut encore donner lieu à des débats intenses, à diverses interprétations, diverses écoles de pensées. On dit souvent, au sujet des affrontements contemporains: seule l'histoire tranchera, nous révélera qui aura eu raison. Mais il arrive souvent que rien ne soit encore certain après des siècles. Il arrive aussi que tel personnage soit considéré par certains comme un héros à telle époque, et comme un mécréant par d'autres, à d'autres moments.

Ainsi dans notre histoire, qui dira si Papineau est plus grand que Lafontaine, si Wilfrid Laurier aura eu raison contre Henri Bourassa, si le libre-échange aurait été bienfaisant en 1911, si Lionel Groulx ou Norman Bethune ont été clairvoyants, si la

Révolution tranquille ouvrait la voie vers la souveraineté?

L'histoire est une discipline qui, tout en comportant une part de rigueur scientifique, demeure malléable, ouverte à divers éclairages, à diverses interprétations. Il est donc permis d'y chercher la genèse d'une possible culture publique commune. On peut s'inspirer des événements passés, voire des erreurs ou des occasions ratées, pour construire une nouvelle identité collective, pour donner un sens à l'évolution de notre communauté politique, pour conforter nos appartenances.

L'histoire est faite de réalités incontournables et d'événements en quête de sens. C'est à partir des réalités que nous avons dû vivre ensemble que nous donnerons un sens à la chronologie, à la lumière de nos aspirations communautaires contemporaines. Une histoire bien enseignée et bien accordée au dynamisme de notre évolution culturelle pourra s'avérer créatrice de solidarités et contribuer par là à développer le sens des responsabilités sociales et une citoyenneté plus éclairée. ■

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

par Jean-Claude Richard¹

Quel rôle peut jouer la classe d'histoire dans la construction d'une culture publique commune? D'emblée, beaucoup diront qu'il s'agit de perpétuer une sorte de mémoire collective, apte à créer l'identité nationale. Pourtant, le premier rôle de l'enseignement de l'histoire n'est pas de faire connaître le passé. «L'histoire n'est pas d'abord un savoir, elle est une discipline, une méthode d'intelligence du social» (André Ségal). Si la classe d'histoire peut contribuer à la culture publique commune, c'est surtout en aidant à former des citoyens compétents en démocratie!

dans la plupart des secteurs de la société québécoise reliés au monde de l'immigration et des groupes culturels, on privilégie de plus en plus la promotion d'une culture publique commune pour favoriser l'intégration harmonieuse des immigrants. Ce concept s'articule autour des trois pôles énumérés dans l'*Énoncé de politique* du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, et qui sont repris, de façon parfois plus élaborée, par les principaux «spécialistes» de la question: – le Québec est une société dont le français est la langue commune de la vie publique; – le Québec est une société démocratique fondée sur la pleine participation de tous ses membres et il combat la discrimination; – le Québec est une société pluraliste et ouverte sur les apports de sources diverses.

Pour que la société atteigne ces objectifs, l'école doit nécessairement apporter une contribution de première importance. Son rôle est «d'instruire, de socialiser et de former de futurs citoyens prêts à vivre harmonieusement ensemble, à jouir des droits et à assumer les responsabilités prévues par les lois et les traditions du pays²». Dans ce contexte, les classes de sciences humaines et, en tout premier lieu, la classe d'histoire constituent des lieux particulièrement susceptibles de favoriser l'acquisition et le développement d'attitudes et d'habi-

letés spécifiques au citoyen évoluant dans une société démocratique. Robert Martineau précise à ce propos: «... notre recherche effectuée au début des années 80 auprès d'étudiants de cinquième secondaire démontre une étroite corrélation statistique entre le degré de socialisation politique des jeunes et l'influence des cours d'histoire suivis durant leurs études secondaires³.»

Nous examinerons ci-après si l'enseignement de l'histoire peut vraiment s'acquitter de cette mission et de quelle façon il peut le faire.

Pourquoi enseigne-t-on l'histoire?

La plupart des peuples accordent une très grande importance à leur histoire et tiennent à ce que tous en acquièrent une connaissance minimale. Quelles sont les raisons qui sous-tendent cette volonté? Quel objectif vise-t-on?

Pour le plus grand nombre, l'histoire représente un savoir, une somme de connaissances constituant la «mémoire collective», qu'il importe de transmettre aux générations montantes. Cette histoire prend parfois des allures d'épopée. Elle chante la gloire des héros dont les gestes ont marqué le destin de leur peuple; elle souligne également les moments de grandeur, rappelle les malheurs et les désespoirs; elle cultive les rêves. C'est ainsi que Vercingétorix triomphe à Gergovie, mais n'est jamais aussi glorieux qu'au moment où, après Alésia, il jette ses armes aux pieds de César. bercée par cette vague épique, l'impériale Angleterre victorienne s'exclame «Rule, Britannia, Rule the World». Pour sa part, l'hymne national canadien proclame: «Ton histoire est une épopée»; quels es-

poirs les descendants des «Canadiens» de 1760 ont-ils entretenus et n'entretennent-ils pas encore dans la foulée de ce texte?

Cette approche favorise chez l'individu le développement d'un sentiment d'appartenance à la nation; c'est là sa principale vertu, selon ses partisans. Elle permet également de se forger une identité, de se situer à la fois à l'intérieur d'un NOUS clairement défini et par rapport à un EUX fondamentalement – et, la plupart du temps, essentiellement – différent. Sylvie Loslier souligne à ce propos: «On ne peut cerner l'identité d'un groupe que dans ses rapports à l'Autre, point de référence nécessaire à la construction de l'image de soi. L'Autre est notre miroir et notre ombre. C'est en s'opposant aux Autres qu'un groupe social, cul-

1. Diplômé en histoire de l'UQAM, Jean-Claude Richard a fait carrière à la Commission des écoles catholiques de Montréal où il a enseigné l'histoire pendant vingt-cinq ans. Depuis 1986, il exerce les fonctions de conseiller pédagogique, d'abord à titre de généraliste, puis en recherche et développement et, enfin, en formation professionnelle. Il porte un intérêt particulier au développement du geste pédagogique et a collaboré tout spécialement à la réflexion entourant l'enseignement de l'histoire en classes pluriethniques.
2. Georges Karam, «Pour une culture publique commune», *Vivre ensemble*, vol. 2, no 7 (automne 1993), p. 3.
3. Robert Martineau, «Apprendre l'histoire dans une société démocratique», *McGill Journal of Education*, vol. 28, no 3 (Fall 1993), p. 422.
4. Sylvie Loslier, «être ou ne pas être, telle n'est pas la question!», *Impressions*, no 8, novembre 1990, p. 8.
5. Cité par Guillaume Malaurie in «L'Histoire dans le bon sens», *L'Express*, no 1699, 3 février 1984, p. 56.
6. *Ibid.*
7. *Op. cit.*, page 426. Les citations qui suivent étant toutes extraites de ce même article, nous nous contenterons d'indiquer la page entre parenthèses.

tuel ou national assure son identité. L'autre apparaît donc comme une menace⁴.»

Sans nier l'importance du processus identitaire dans la construction et le maintien de la cohésion sociale, on peut légitimement affirmer que, poussée à son extrême, la formation historique ainsi pratiquée peut facilement devenir un instrument de manipulation du peuple, un mécanisme capable de mobiliser le NOUS contre un quelconque EUX, présenté comme un ennemi à abattre. Selon l'époque, la mode, le contexte politique ou économique, la liste des héros sera modifiée, certains événements prendront de l'importance, d'autres seront relégués dans l'ombre. «Le premier souci des régimes totalitaires est d'annexer la mémoire et aussi les cartes géographiques», rappelait, en 1984, Yves Lacoste, le directeur de la revue *Hérodote*⁵. L'histoire de l'Allemagne nazie constitue un exemple

L'école, et tout spécialement la classe d'histoire, sont investies d'une mission particulière: celle de préparer les citoyens compétents dont toute société démocratique ne peut se priver.

bien connu de ce type de détournement de sens.

Une société démocratique et ouverte doit à tout prix éliminer la menace que représente une histoire à géométrie variable. Michèle Perrot, professeur à Paris VII, propose une piste intéressante: «Un sujet sans mémoire, prévient-elle, est plus aisément manipulé par le despote. La force croissante des États suppose un contre-poids dans la société civile: des groupes, des individus qui se souviennent et soient capables d'opposer leur propre mémoire à celle du pouvoir. Une grande revendication des Polonais de Solidarité a été celle de leur droit à connaître leur histoire récente⁶.»

Pour que cette mémoire d'opposition émerge et se développe, il est cependant

nécessaire que le citoyen soit préparé, car, écrit Robert Martineau, «l'esprit démocratique n'est pas inné chez l'individu; c'est un trait culturel qui doit être appris quelque part, et renforcé constamment⁷. L'enseignement de l'histoire ne peut-il pas contribuer à la formation de ce citoyen compétent?

Pour former un citoyen compétent

Le concept de compétence, selon les dictionnaires, réfère à l'aptitude que confère la parfaite connaissance d'un domaine à en parler, à juger et à décider de gestes à poser. En s'appuyant sur cette définition, est-il possible de déterminer ce qui fait le citoyen compétent en régime démocratique?

Selon Robert Martineau (p. 426-427), le citoyen est un individu qui «sait et comprend en quoi consiste la démocratie et pourquoi elle est supérieure; [qui] sait aussi ce qu'elle n'est pas et [qui] peut déceler une menace potentielle à son maintien». Cet individu, qui «se perçoit comme membre et coresponsable de toute la dynami-

que sociale», s'implique dans la vie de la société; il possède un jugement sûr et «il est capable d'argumenter»; il n'hésite pas à tout remettre en doute et il peut «au-delà des différences de cultures, de races, de classes, ... vivre dans une société ouverte». Attentif à tout ce qui se passe autour de lui, il saura s'informer adéquatement. Enfin, ce citoyen modèle «peut exercer une influence politique» et «s'implique dans des organismes visant la réalisation d'objectifs politiquement raisonnables». Pour jouer son rôle, il attachera une grande importance à la parole, à la langue et à la communication en général.

Le citoyen manifestant un tel comportement n'existe évidemment qu'à l'état idéal. L'enseignement de l'histoire peut toutefois contribuer à l'émergence et au développement de ce savoir-être chez les jeunes.

En premier lieu, il importe de mentionner que l'enseignement de l'histoire «offre aux étudiants la possibilité de considérer et d'analyser des situations historiques afin d'induire le développement progressif des idées démocratiques et de saisir non seulement le mérite, mais aussi les limites des institutions qui s'en inspirent» (p. 428).

Soulignons, en second lieu, que l'histoire est beaucoup plus qu'une somme de



La plupart des peuples accordent une très grande importance à leur histoire et tiennent à ce que tous en acquièrent une connaissance minimale.

Jean-François Leblanc/STOCK

connaissances à transmettre. L'histoire constitue une méthode qui s'appuie sur une démarche précise, exigeante, d'où la recherche de documents, le doute, la critique, l'analyse, la comparaison, la confrontation, le sens de la relativité, l'objectivité – ou du moins une partialité consciente –, le jugement ne peuvent être exclus. «L'histoire à l'école habitude à poser des questions au passé et à n'accepter que des faits avalisés par les documents» (p. 431). Elle forme l'élève à considérer toute réponse comme une interprétation susceptible d'être modifiée à la lumière de nouvelles données documentaires et des interprétations des autres chercheurs. Elle lui apprend que les «vérités historiques» sont relatives, doivent être remises dans leur contexte et ne sont pas immuables. La fréquentation de l'histoire amènera l'élève «à interpréter l'actualité à la lumière des faits et non des idéologies ou des préjugés, et à la replacer dans une perspective plus juste, soit celle de la durée» (p. 433).

L'enseignement de l'histoire, enfin, permettra au futur citoyen de s'exercer au débat, «à confronter son point de vue à celui d'historiens, de personnages d'époque, d'autres étudiants. (...) Ce faisant, [les étudiants] s'habituent à considérer d'autres points de vue que le leur, à débattre et argumenter, et dès lors se préparent à une participation sociale active» (p. 437). Ils seront ainsi préparés à accueillir les différences d'opinion, de couleurs, de sexes, de condition sociale, non comme des obstacles, des contraintes, mais comme des éléments d'enrichissement.

Pratiqué dans cet esprit, l'enseignement de l'histoire donnera à chaque individu les connaissances et les savoir-faire qui lui permettront d'agir en citoyen compétent

dans une société démocratique. En favorisant l'expression des idées et la communication, le cours d'histoire suscitera chez l'élève le besoin et le goût de maîtriser la langue française. La pratique du débat et de la confrontation des idées préparera l'élève à participer à la vie collective, à respecter les points de vue opposés et à porter des jugements plus nuancés parce que fondés sur la réflexion. Il sera ainsi plus en mesure de reconnaître, de combattre et d'éviter les comportements discriminatoires

L'enseignement de l'histoire favorisera la formation de citoyens ouverts à l'innovation et à la remise en question, et contribuera ainsi au maintien des institutions démocratiques qui constituent le pilier principal d'une culture publique commune.

et contribuera au maintien d'une société ouverte et pluraliste. La formation de l'individu se fera par l'action, au lieu de n'être que le résultat espéré d'un discours théorique et peut-être moralisateur, et la classe d'histoire atteindra ainsi la mission qui lui échoit dans la construction d'une culture publique commune.

L'usage de la langue française, la pratique de la démocratie et l'acceptation du pluralisme constituent les pôles autour desquels s'articule la culture publique commune dont l'élaboration semble une condition nécessaire à l'intégration harmonieuse des multiples groupes culturels qui se côtoient dans le Québec contemporain. L'école, et tout spécialement la classe d'histoire, sont à cet égard investies d'une mission particulière: celle de préparer les citoyens compétents dont toute société démocratique ne peut se priver sans risquer de tomber sous la coupe de despotes.

Pour atteindre cet objectif, il ne saurait être question d'enseigner une interprétation historique officielle acceptable pour tous, ni une histoire expurgée de ce qui choque, ou un récit marqué d'une sorte de «discrimination positive» ou d'une forme d'«autocensure». C'est principalement en proposant sa méthode, en devenant un instrument de formation de la pensée, un outil d'analyse et de réflexion que l'histoire pourra remplir sa mission.

L'histoire ayant pour objectif premier d'expliquer le présent, le questionnement qu'elle exige devra nécessairement porter sur l'apport des divers groupes culturels constituant la société. La réflexion historique amènera l'élève à considérer le changement comme naturel; il sera mieux en mesure de faire face à la réalité sociale du Québec et à accepter les différences qui s'y manifestent.

L'enseignement de l'histoire, pratiqué selon cette approche, favorisera, croyons-nous, la formation de citoyens ouverts à l'innovation et à la remise en question, et contribuera ainsi au maintien des institutions démocratiques qui constituent le pilier principal d'une culture publique commune. ■

RETRAITE BIBLIQUE DE SOCABI

Héritage biblique: portrait de famille

ANIMATEUR: Denis Gagnon, OP

DATE: du 30 juillet au 4 août 1995

LIEU: Centre de réflexion chrétienne, Joliette

Information et inscription:

SOCABI

Société catholique de la Bible, 7400 boul. Saint-Laurent, Montréal H2R 2Y1, tél. : (514) 274-4381 ; téléc. : (514) 274-5184

LE «MIRACLE» NÉO-ZÉLANDAIS

par Alain Parguez et Henri Sader¹



Taylor/CANAPRESSE

Grâce à une cure inouïe de coupures dans les dépenses publiques et au démantèlement de l'appareil d'État, la Nouvelle-Zélande serait aujourd'hui le pays du miracle économique.

pour faire triompher l'idéologie de l'austérité, des politiciens, des journalistes et des universitaires, favorables à la culture et aux intérêts du capitalisme financier, ne cessent de nous présenter, dans les médias, des expériences supposément réussies de cette doctrine économique. L'opinion publique devient ainsi de plus en plus acquise à la nécessité de remettre l'État et l'économie aux mains de leurs destructeurs, de saigner le contribuable moyen et de faire endurer les pires mortifications à tous... sauf aux marchés financiers.

Mais l'énormité croissante du camouflage finit tôt ou tard – le plus souvent trop tard – par discréditer ces expériences, ce qui nécessite, pour nos ténors de l'austérité, un effort constant de nouvelles références. Personne ne parle plus des grandes réussites du modèle de Margaret Thatcher, qui a légitimé à l'échelle internationale les premiers assauts contre l'État-providence, entraîné la privatisation et l'érosion des acquis sociaux. Et on n'invoque plus le modèle de Ronald Reagan, basé sur la culpabilisation des pauvres et la glorification des riches, par la théorie

économique du «Trickle Down» (le banquet hors taxes pour les riches, les miettes taxées pour le reste). Ces modèles ont été le fer de lance du darwinisme social international et ont fait des ravages pendant quinze ans.

Au palmarès des grandes réussites de la propagande néo-conservatrice² figure, plus récemment, le modèle néo-zélandais, qui semble devenir la référence unique de la classe dirigeante canadienne.

Le modèle néo-zélandais

Ce modèle nous est présenté ainsi: *la Nouvelle-Zélande était, au milieu des années 80, au bord de l'effondrement à cause de sa dette publique; la dette était devenue explosive à cause des largesses «scandaleuses» des programmes sociaux. Mais, grâce à une cure inouïe de coupures dans les dépenses publiques et au démantèlement de l'appareil d'État, la Nouvelle-Zélande serait aujourd'hui le pays du miracle économique. Ce miracle, bien sûr, a exigé dix ans de sacrifices, mais c'est le prix à payer pour les péchés antérieurs contre les lois de la saine finance... Tel est*

1. Les deux auteurs sont économistes. Sur le même sujet, voir le numéro précédent, p. 87.

2. Cette expression «néo-conservatrice» est utilisée chez les anglais dans le sens du «néo-libéralisme».

le discours de nos nouveaux missionnaires de l'austérité, particulièrement en Alberta.

En vérité, la fameuse crise de 1984 en Nouvelle-Zélande ne résultait pas essentiellement du montant extravagant de la dette publique brute, qui restait très proche de la moyenne de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), mais de la conjonction explosive de deux phénomènes. Les taux d'intérêts néo-zélandais étaient toujours bloqués par une législation datant des années 30, qui les maintenait au niveau moyen de 5%. Mais, sur les marchés internationaux, suite à la dérégulation des taux d'intérêts américains et à la politique de hausse à outrance de ces mêmes taux, décidées par le Federal Reserve Board, les taux d'intérêts à moyen terme atteignaient 15 à 16%. La tentation de profiter de l'écart était trop grande pour les milieux financiers néo-zélandais et étrangers. Des fuites massives de capitaux de la Nouvelle-Zélande vers les États-Unis, l'Angleterre et l'Australie eurent lieu. Il en résulta une forte dépréciation du dollar néo-zélandais.

Cette explication est officiellement reconnue par l'OCDE, dans son rapport sur la Nouvelle-Zélande en 1994³. D'après ce même rapport, jamais la Nouvelle-Zélande n'a eu à affronter une véritable grève du capital, comme dans le cas de la Suède. Il faut aussi insister sur le fait que ces fuites de capitaux ont été le fait des investisseurs néo-zélandais eux-mêmes beaucoup plus que des étrangers.

Un remède de cheval

Suite à cette crise des changes, les conservateurs perdent le pouvoir au profit des travaillistes, les milieux d'affaires néo-zélandais leur reprochant leur politique protectionniste. Le nouveau gouvernement travailliste entreprend immédiatement la grande révolution néo-conservatrice, poursuivie par les conservateurs revenus au pouvoir, en 1990.

La logique fondamentale du nouveau régime est de commencer une modernisation à long terme de la Nouvelle-Zélande, en intégrant totalement son économie au marché mondial transnational du capital⁴. Le gouvernement travailliste entend bien tirer la leçon de la suppression des liens privilégiés avec le Commonwealth, du fait de l'adhésion de l'Angleterre au marché commun: d'une économie dont les surplus d'exportations étaient essentiellement agricoles (ce surplus permettant de financer les programmes sociaux), le gouvernement Lange désire réaliser l'économie modèle du *Pacific Rim*⁵, et concurrencer Singapour, voire même la Suisse!

Cette politique, adoptée de 1984 jusqu'à nos jours, va dépasser en brutalité celle des administrations Reagan et Thatcher. Elle se développe selon quatre grands axes.

1- Dès 1984, le gouvernement adopte une politique à long terme de coupures systématiques des dépenses publiques. Cette politique vise à supprimer le déficit budgétaire et à rendre le budget totalement neutre, par rapport aux fluctuations cycliques de l'économie. Les statistiques révèlent que l'ampleur des coupures dans l'ensemble des programmes sociaux est supérieure à ce qui a été pratiqué aux États-Unis ou par l'administration de Margaret Thatcher.

2- La première mesure du gouvernement travailliste est d'abroger, en même temps, toute la réglementation des taux d'intérêts et de réformer les statuts de la Banque centrale. Cette dernière se voit investie de la mission exclusive de réduire l'inflation à zéro. Il en résulte que les taux d'intérêts réels néo-zélandais dépasseront les taux nord-américains, ce qui stoppe les fuites de

Le vrai miracle est qu'après dix années d'amputation et d'appauvrissement, la population et l'économie de la Nouvelle-Zélande aient survécu!

capitaux, entraîne une réévaluation du dollar néo-zélandais et une augmentation spectaculaire des charges d'intérêts pesant sur le budget. En l'espace de trois ans, les charges d'intérêts doublent et, dès 1986, deviennent supérieures à l'ensemble des dépenses sociales du gouvernement.

3- La troisième grande réforme consiste à mettre en marche le processus de réduction de la dette publique en proportion du PIB, afin de rassurer les détenteurs de titres néo-zélandais. L'OCDE constate que, pour atteindre cet objectif, le gouvernement va essentiellement se procurer les ressources nécessaires en vendant littéralement presque tout l'appareil d'État. Seront vendues et privatisées: les télécommunications, dont la radio et la télévision, les parts de l'État dans le secteur de l'énergie, les



Le gouvernement de Nouvelle-Zélande désire réaliser l'économie modèle du Pacific Rim, mais cette politique va dépasser en brutalité celles de Thatcher et Reagan.

Schwarz/CANAPRESSE

transports. Les universités devront tirer leur financement des étudiants, ce qui provoquera une forte émigration intellectuelle vers l'Australie, l'Angleterre et les États-Unis. La santé publique elle-même sera très largement privatisée. Toutes les économies ainsi réalisées sont affectées au remboursement de la dette, ce qui rappelle tout à fait la politique de l'administration Thatcher, de 1987 à 1989. Au total, l'objectif a été de vendre tout ce qui était vendable parmi les activités publiques. Aucun gouvernement, même pas en Angleterre, n'est allé aussi loin!

4- Enfin, couronnant le tout, la grande révolution néo-zélandaise a visé à abroger l'héritage social et économique des années 30. Il s'agissait avant tout de briser le syndicalisme et, sur ce point, le gouvernement travailliste a beaucoup mieux réussi que le gouvernement conservateur de Margaret Thatcher. Il s'agissait aussi de supprimer tout le système du *Welfare State*, en forçant les gens à être responsables de leur propre destin.

Quel est le bilan de cette politique?

Il faut d'abord constater que, de 1984 à 1994, la Nouvelle-Zélande entre dans une période de déflation prolongée. Dès 1984, le taux de croissance tombe à 1%. Les années suivantes, il se maintient au niveau de 1%, pour devenir franchement négatif, à partir de 1989. S'il est vrai qu'en 1995, on annonce un taux de croissance spectaculaire de plus de 4%, cette croissance est, jusqu'à preuve du contraire, incapable de compenser les dix années d'appauvrissement antérieures.

Elle est en outre extrêmement fragile, puisque imputable à trois facteurs plutôt conjoncturels: la croissance cyclique des exportations de matières premières vers l'Asie du Sud-Est, une hausse de l'investissement privé contrebalançant l'énorme décapitalisation antérieure, la croissance de la consommation due à une hausse des salaires dans les secteurs travaillant pour l'exportation. Le taux de chômage demeure relativement élevé et, si l'on s'en tient au rapport de l'OCDE, en fin d'année 1994, il est toujours à 9%. L'OCDE elle-même constate que la reprise de la croissance paraît impuissante à réduire le chômage, même s'il est possible que la reprise économique actuelle des exportations entraîne sa baisse cyclique⁶. Si l'on se réfère aux ob-



Fait inquiétant, un article du *Wall Street Journal* conseille au gouvernement fédéral libéral de suivre la politique de Ralph Klein.

jectifs du gouvernement néo-zélandais, les résultats de la purge administrée au malade sont plutôt décourageants.

En 1994, la dette publique brute demeure supérieure à son niveau moyen des années 70 et elle se situe exactement au même niveau qu'en 1984, au tout début de la révolution néo-conservatrice⁷. Les résultats pour l'endettement net⁸ sont encore plus catastrophiques, puisqu'il n'a cessé d'augmenter. En 1984, il est à 30% du PIB. En 1994, il est à 50%. Cette dégradation résulte toujours, selon ce même rapport, de la vente à vil prix de tous les actifs publics par le gouvernement néo-zélandais, qui a fait s'écrouler ces mêmes actifs beaucoup plus vite qu'il ne pouvait rembourser la dette. En même temps, l'endettement privé intérieur et extérieur de la Nouvelle-Zélande n'a cessé d'augmenter.

Aujourd'hui, la part du secteur privé dans la dette extérieure est beaucoup plus importante. La preuve en est que la balance des paiements courants demeure déficitaire, principalement à cause des paiements d'intérêts. La raison est simple: on constate, en citant toujours les sources les plus officielles, que les corporations publiques privatisées ont remplacé les fonds publics par des emprunts extérieurs, et dénationalisé une part croissante de la dette. Pendant que les recettes générées par la reprise cyclique des exportations sont affectées au service de la dette, le gouvernement néo-zélandais a réussi à contenir la demande de biens importés, en appauvrissant la population.

En résumé, l'exemple néo-zélandais montre que l'obsession des coupures a été dictée beaucoup plus par des motivations idéologiques et intéressées que par une quelconque logique économique. Plus le déficit public se réduisait du fait des coupures et de la vente des actifs, plus l'endettement net du secteur public augmentait, en même temps que s'accroissait l'endettement extérieur du secteur privé. Au total, dix ans de coupures maintiennent un service de la dette qui est toujours le double de ce qu'il était en 1984. Par contre, le contrôle de l'économie néo-zélandaise a changé de mains.

3. *OECD Economic Surveys, New Zealand, 1994*, p. 36 et 37.
4. Sur ce point, la stratégie des travaillistes du gouvernement Lange rappelle tout à fait les attaques lancées par l'administration Mitterrand contre les gouvernements conservateurs, en France.
5. L'expression *Pacific Rim* désigne les pays riverains du Pacifique.
6. Des chiffres plus récents provenant des autorités indiquent un taux de chômage de 7,8%. Ce chiffre reste non seulement provisoire, mais élevé, puisque, contrairement au Canada, la Nouvelle-Zélande n'a jamais eu de chômage structurel, son taux de chômage historique se situant à 3 ou 4%. Les réformes de l'assurance-chômage ont aussi eu l'effet de réduire artificiellement le taux de chômage, en réduisant le nombre de personnes éligibles à la définition de chômeur.
7. *Ibid.*, Rapport de l'OCDE, p. 36.
8. L'endettement net est l'évaluation des actifs moins l'endettement brut.

S'il est vrai qu'à partir de 1986, les dépenses sociales augmentent et plafonnent à partir de 1989, c'est en raison de l'explosion du chômage: le nombre de chômeurs augmente plus vite que le rythme des coupures dans l'assurance-chômage⁹.

Oui, le gouvernement néo-zélandais a réduit son déficit budgétaire annuel, mais une étude serrée des statistiques révèle que ce résultat est lié à la vente à l'encan des actifs publics. Le gouvernement néo-zélandais a échappé à l'effet de *feed-back* de la déflation budgétaire aussi longtemps qu'il avait des actifs à vendre. Or, aujourd'hui, tout a été vendu. C'est une leçon à tirer pour un pays comme le Canada.

Est-ce le modèle qui sauvera le Canada?

Certainement pas. Si le néo-libéralisme a fait tant de dommage en Nouvelle-Zélande, qu'en sera-t-il au Canada, pays arctique, neuf fois plus peuplé et beaucoup plus contrasté? La Nouvelle-Zélande est une île à climat tempéré. Elle n'a pas un climat arctique, ni l'équivalent des provinces atlantiques, ni de problème d'identité.

De plus, on ne soulignera jamais assez l'extraordinaire fragilité des avantages dont elle a pu jouir, et qui peuvent rappeler ceux de l'Alberta: hausse relative des coûts des matières premières exportées, tourisme, et rôle protecteur de l'Australie qui joue à l'égard de la Nouvelle-Zélande un rôle très différent de celui des États-Unis au Canada. L'Australie considère la Nouvelle-Zélande comme une partie de son espace économique mais, en même temps, elle s'efforce d'entretenir avec sa voisine des relations beaucoup plus égalitaires et complémentaires que celles des États-Unis envers le Canada.

D'ailleurs, notre analyse du modèle néo-zélandais nous amène à conclure qu'aucun problème de fond de l'économie néo-zélandaise n'est vraiment résolu. Le développement d'activités de service n'a toujours pas doté ce pays d'une base économique solide. Le niveau de la dette publique reste pratiquement le même: la dette publique a tout simplement changé de mains et de créanciers.

La Nouvelle-Zélande, en fait, ne s'est jamais remise de son statut de colonie de feu l'Empire britannique. Elle n'a jamais su dépasser son rôle traditionnel de fournisseur de produits agricoles, pour mettre en place une politique de diversification et de développement aut centré. L'essor du tourisme et l'exploitation plus récente du gaz naturel ne sont que des épiphénomènes.

Si les problèmes de fond de la Nouvelle-Zélande ne peuvent en rien se comparer à ceux du Canada, il y a, par contre, des leçons à retenir quant à l'uniformité et à la brutalité de la politique économique préconisée par les partisans du capitalisme sauvage. Leur but a toujours été d'imposer le salaire de la peur, en se débarrassant des programmes sociaux.

Il est frappant de voir à quel point l'idéologie économique du capitalisme financier préconise le même remède à des situations et à des maux différents. Ces mêmes remèdes (coupures indiscriminées, privatisations, taux d'intérêts usuraires, inéquité fiscale grâce à la facilité des échappatoires, euthanasie de la fonction

publique) appliqués à des maux différents produisent toujours le même mal: déflation, dépendance et appauvrissement généralisé, pour la plus grande prospérité d'une oligarchie financière aux intérêts étroits, prête à tous les sacrifices, à condition qu'ils soient imposés aux autres...

Le vrai miracle est qu'après dix années d'amputation et d'appauvrissement, la population et l'économie de la Nouvelle-Zélande aient survécu! Après plus de dix années de souffrances, on ne s'étonnera pas de voir le gouvernement conservateur s'attribuer tout le crédit d'une reprise cyclique de l'économie néo-zélandaise en 1994.

Fait plus inquiétant, le prochain modèle miracle néo-conservateur risque cette fois-ci d'être fait maison, puisque l'on parle déjà de «kleinisme» en Alberta. Un article du *Wall Street Journal*, daté du 2 février 1995, conseille au gouvernement fédéral libéral de suivre la politique de Ralph Klein¹⁰. Personne ne mentionne que les véritables causes des succès «fous» enregistrés par M. Klein, dans sa guerre au déficit, sont non pas la destruction de l'appareil public et des programmes sociaux – qu'il attaque avec la subtilité d'un neurochirurgien opérant son patient à la hache¹¹, mais la solide reprise des exportations de gaz et de pétrole ainsi que l'exportation des assistés sociaux de l'Alberta vers la Co-

*Comme pour Attila,
l'histoire vue par les tenants de
l'austérité retiendra fièrement que les
programmes sociaux ne repoussent
plus là où les gouvernements
de MM. Lange et Klein sont passés...*

lombie Britannique et l'Ontario! Personne ne parle bien sûr des succès du gouvernement néo-démocrate de M. Romanow, en Saskatchewan, qui a obtenu de bien meilleurs résultats que ceux de M. Klein, sans faire souffrir la population et en profitant lui aussi de la reprise cyclique du secteur de l'énergie¹².

Comme pour Attila, l'histoire vue par les tenants de l'austérité retiendra fièrement que les programmes sociaux ne repoussent plus là où les gouvernements de MM. Lange et Klein sont passés... Tout semble hélas indiquer que l'Alberta est en passe de prendre la relève de la Nouvelle-Zélande, pour devenir le laboratoire pilote des expériences sociales destinées à être appliquées à l'échelle du pays. À suivre! ■

9. *Ibid.*, p. 143.

10. Clyde Graham, «Copy Klein, Wall Street Journal tells Martin», *The Ottawa Citizen*, 3-02-1995, section F.

11. L'actuel Premier ministre de l'Alberta, M. Ralph Klein, a fait appel à des experts néo-zélandais pour l'assister dans sa chirurgie.

12. Le Saskatchewan prévoit même un excédent budgétaire pour 1995.

L'égalité au travail: NOUVEAUX DÉFIS POUR LES FEMMES

par Marie-Thérèse Chicha¹



Les indicateurs globaux montrent que les deux objectifs majeurs des politiques d'égalité, l'élimination de la ségrégation professionnelle et de l'écart salarial entre hommes et femmes, sont encore loin d'être atteints.

pour les femmes, l'objectif d'égalité au travail est loin d'être atteint. Plusieurs facteurs expliquent le faible progrès dans ce domaine: manque de volonté politique tant dans les milieux publics que privés, inefficacité relative dans l'application des législations, lenteur à modifier les pratiques d'emploi, absence de formation en entreprise vraiment qualifiante... La situation est d'autant plus inquiétante que des changements économiques majeurs s'annoncent, qui risquent de réduire encore l'efficacité de nos programmes d'accès à l'égalité et l'équité salariale, qui sont les principaux outils dont nous disposons. Bref, de nouveaux défis attendent les femmes.

Commençons par un bref coup d'oeil sur la situation actuelle. Les indicateurs globaux montrent que les deux objectifs majeurs des politiques d'égalité – l'élimination de la ségrégation professionnelle et de l'écart salarial entre hommes et femmes – sont encore loin d'être atteints. En 1981, 71,6% des femmes sur le marché du travail se retrouvaient dans quatre professions typiquement féminines: emplois de bureau, services, ventes et soins infirmiers. En 1991, ce pourcentage était de 65%, soit une baisse de 6,6 points. Malgré une certaine amélioration, la ségrégation professionnelle demeure très élevée. De plus, là où des gains sont observés – par exemple dans les postes de gestion où le pourcentage de femmes est passé de 5,4% en 1981 à 12,0% en 1991 -, une analyse plus poussée indique que deux cinquièmes

de cette croissance est attribuable à un changement de définition au sein de cette catégorie d'occupation.

Quant à l'écart salarial homme-femme, les changements n'y sont pas très significatifs. En 1981, les femmes employées à plein temps gagnaient en moyenne 63,7% des gains des hommes ayant le même statut; en 1991, ce ratio était de 69,6%, soit un gain de six points. Il est intéressant de remarquer que ce rattrapage s'effectue par rapport à des salaires masculins en perte de vitesse, c'est-à-dire par rapport à une norme d'égalité qui s'est dépréciée. Entre 1976 et 1991, les gains moyens des femmes (en dollars 1991) sont passés de 24 730 à 26 842 dollars, alors que ceux des hommes sont passés de 41 818 à 38 567 dollars.

Enfin, une tendance semble prendre de l'ampleur et toucher en particulier les femmes: le développement des formes d'emploi atypiques (travail à temps partiel, contrats à durée déterminée, travail à la pige). Les femmes représentent près de 70% des travailleurs à temps partiel ainsi que des travailleurs temporaires. Ce type d'emploi aurait triplé durant les années 80.

Dans cette lente progression de l'égalité au travail, force est de constater la relative inefficacité des législations actuelles. Une étude évaluative portant sur le programme fédéral d'équité en emploi indique que son impact a été très restreint. Un grand nombre d'organisations pourtant soumises à la loi n'a embauché aucun membre des quatre groupes visés (femmes, autochtones, minorités visibles, personnes handicapées)². Comment expliquer ce faible impact? Certains mettent en cause la conception même des programmes. Le processus d'élaboration d'un programme d'accès à l'égalité s'avère lourd et complexe, en raison des guides d'application qui ont été édictés. La méthodologie permettant de calculer les objectifs numériques s'appuie sur la situation de discrimination existante et contribue donc à la main-

1. L'auteure est professeure à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal.
2. Il semblerait que des conclusions analogues puissent être appliquées aux programmes québécois; mais la confidentialité concernant le contenu et les résultats des programmes d'accès à l'égalité, notamment dans le cas de l'obligation contractuelle, empêche toute évaluation.

tenir. Enfin, l'absence de mesures coercitives ou de pénalités et la confidentialité des données permettent aux entreprises de contourner la loi...

D'autres soulignent l'absence ou l'insuffisance des mesures prises par les entreprises pour faciliter l'accès à l'égalité, telles que les mesures de conciliation travail-famille. Malgré les progrès enregistrés, la majorité des entreprises de pointe fonctionne toujours sur le modèle d'un marché du travail traditionnel, où les hommes constitueraient la presque totalité de la main-d'oeuvre et où les tâches familiales seraient prises en charge par les femmes au foyer.

L'influence des préjugés des employeurs sur leurs pratiques d'emploi demeure très importante et se répercute à différentes étapes de la carrière des femmes. C'est ainsi que, dès le départ, lors de la sélection des candidates à un poste, la maternité est vue comme un handicap potentiel. Une étude récente fait état d'une pratique courante dans certaines universités américaines:

L'influence des préjugés des employeurs sur leurs pratiques d'emploi demeure très importante et se répercute à différentes étapes de la carrière des femmes.

des conseillers en placement suggèrent aux diplômées de retirer leur anneau de mariage avant de se présenter à une entrevue de sélection, pour éviter d'être victime de discrimination.

Ces préjugés se poursuivent ensuite, tout au long de la carrière. Il semblerait que même si une femme prend toutes les dispositions nécessaires pour continuer à travailler au même rythme après la naissance d'un enfant, elle est néanmoins considérée par ses collègues comme étant devenue moins intéressée par son travail. L'ensemble de ces préjugés et de ces attitudes explique que les entreprises modifient peu leurs pratiques de leur plein gré, soit en ce qui concerne la flexibilité des modes de travail (horaires variables, travail à la maison, partage du travail), soit en ce qui touche les congés (congé de maternité, congés pour responsabilités familiales).

Les programmes d'équité salariale rencontrent également des blocages importants. L'application de ces programmes, tant au niveau québécois que fédéral, suppose le dépôt de plaintes et l'établissement d'une preuve de discrimination. Ce processus est lourd, complexe et très coûteux. Pensons aux plaintes qui ont été déposées à la Commission des droits de la personne du Québec à l'égard du Conseil du Trésor québécois et à celles qui sont actuellement examinées par le tribunal fédéral des droits de la personne, mettant en cause le Conseil du Trésor fédéral. Ces plaintes concernent plusieurs milliers d'employées, mais n'avancent que très lentement. Les discussions et les conflits portent apparemment sur des aspects techniques, mais dissimulent au fond des différences de principe importantes et surtout une absence de volonté politique de réaliser l'égalité. Pour faire avancer ce dossier, il faudrait adopter une «loi proactive³», comme celle qui est appliquée en Ontario, obligeant les employeurs des secteurs public et privé à revoir leur système de rémunération,

afin d'y supprimer toute discrimination salariale à l'égard des femmes.

Une autre source d'inégalité réside dans la faiblesse de la formation professionnelle en entreprise. Ce domaine, crucial pour la mobilité professionnelle des travailleurs, n'a suscité que peu d'intérêt jusqu'ici en ce qui concerne les femmes. Cet apparent manque d'intérêt pourrait s'expliquer par le fait que les travailleuses ne reçoivent généralement qu'une formation en entreprise informelle et peu approfondie, difficile à évaluer. Les recherches indiquent que les femmes sont les laissées-pour-compte de la formation en entreprise; de plus celle-ci semble s'articuler sur la ségrégation professionnelle des milieux de travail et ainsi la renforcer. Au lieu de permettre de briser les ghettos d'emploi féminins, la formation en entreprise contribuerait à les maintenir!

Ce processus s'expliquerait par les pratiques traditionnelles des entreprises en ce qui concerne les critères d'attribution de la formation. Par exemple, on a tendance à privilégier les emplois les plus qualifiés: on va généralement entraîner les «meilleurs» employés, c'est-à-dire ceux qui ont déjà un bagage important de connaissances et qui démontrent des aptitudes ou des talents supérieurs à la moyenne. Il s'agit d'une pratique qui peut désavantager les emplois féminins, considérés généralement comme peu qualifiés et qui ne constituent pas un bassin de recrutement pour l'avancement hiérarchique.

Un autre élément qui désavantagerait les femmes réside dans la relation entre formation et stabilité de l'emploi. Les employeurs préfèrent dispenser la formation en entreprise aux travailleurs susceptibles de demeurer à leur emploi de façon continue. Ce qui a une double implication en ce qui concerne la place des femmes dans la formation en entreprise. D'une part, les interruptions de carrière pour obligations familiales, bien que tendant à diminuer, demeurent une caractéristique de la trajectoire des femmes. Ces interruptions de carrière sont parfois suivies d'une rupture du lien avec l'employeur, notamment dans le cas où elles se prolongent. D'autre part, comme nous l'avons indiqué plus haut, les femmes sont surreprésentées parmi les travailleurs à temps partiel et les travailleurs temporaires. Or, les employeurs préfèrent ne pas attribuer la formation en entreprise aux travailleurs à temps partiel, considérés comme moins efficaces et moins motivés...

Que nous réserve l'avenir?

À la lumière de ce constat peu encourageant, on peut se demander ce que nous réserve l'avenir en matière d'égalité. Cette question est d'autant plus pertinente que nous traversons une période de restructuration du marché du travail qui résulte du jeu de plusieurs forces: développement continu du secteur des services, substitution du secteur privé au secteur public dans la production de services sociaux et de santé, augmentation de la pression sur le travail non rémunéré en raison du désengagement de l'État (soins aux proches et travail bénévole), pression à la baisse sur les salaires et les avantages sociaux, suite à une concur-

3. «Loi proactive»: loi qui devance un état de fait.

rence internationale accrue...

De plus, on constate que le modèle de l'emploi régulier et permanent cède la place aux formes d'emploi atypiques, telles que l'emploi à durée déterminée, à temps partiel, à la pige ou le télétravail. La gestion des ressources humaines se transforme considérablement. Les systèmes de rémunération traditionnels sont remplacés par de nouvelles modalités, telles que le salaire basé sur les compétences, l'intéressement aux bénéfices, la généralisation des primes de diverses natures. L'organisation du travail est également en voie de changement, avec le développement du travail en équipe, la polyvalence des emplois, le nivellement des structures hiérarchiques. Les entreprises fonctionnent de plus en plus avec des effectifs réduits et même la reprise économique ne les amène pas à augmenter leur personnel. Ce qui explique l'expression que l'on entend de plus en plus couramment: la «croissance sans emploi».

Ce bref tableau indique que l'économie dans laquelle nous vivons diffère de plus en plus de celle qui existait, il y a dix ou quinze ans. Et il semblerait, d'après plusieurs analystes, que ces

Les recherches indiquent que les femmes sont les laissées-pour-compte de la formation en entreprise.

changements devraient aller en s'amplifiant.

À première vue, le lien entre ces changements et l'égalité des femmes au travail n'est pas évident. On peut être amené à penser que la prise en compte des compétences, l'allègement de la hiérarchie, le travail en équipe pourraient même convenir davantage aux préférences des femmes et à leur façon de travailler. Cependant, si l'on examine la question de façon plus approfondie, on réalise que ces changements peuvent être potentiellement désavantageux pour elles, car ils risquent de rendre partiellement inopérants les programmes d'accès à l'égalité et d'équité salariale.

Pourquoi un tel effet? Parce que les législations visant l'égalité ont été conçues en fonction du marché du travail qui prédominait durant les années 60. Il s'agissait d'un marché en croissance, relativement isolé de la concurrence internationale et caractérisé par une forte majorité d'emplois permanents à plein temps. Les paramètres d'application des législations ont été «taillés sur mesure» pour un tel marché du travail. Par exemple, les mesures d'égalité des chances comprises dans les programmes d'accès à l'égalité sont largement orientées sur la révision des processus de recrutement et de sélection, donc vers des entreprises qui embauchent de façon significative et régulière. De même, l'atteinte d'une représentation adéquate des femmes dans des entreprises où elles sont sous-représentées, par exemple certaines entreprises manufacturières ou du secteur des transports, exige absolument qu'il y ait croissance de l'emploi et du recrutement.

Si l'on se place sur le plan de l'équité salariale, la méthode d'application nécessite qu'il y ait dans les entreprises des emplois aux tâches bien définies. Il est difficile d'évaluer des emplois dont

les tâches varient selon la rotation des membres dans une équipe de travail. Également, le développement de la rémunération basée sur les compétences met l'accent sur les caractéristiques des individus et risque d'ouvrir une nouvelle porte aux préjugés contre les femmes lors de la détermination des salaires. En fait, toute la démarche de l'équité salariale repose sur le principe que ce sont les emplois que l'on évalue et non les individus. La rémunération basée sur les compétences et les primes au rendement risquent d'écartier ce principe essentiel pour combattre la discrimination.

On constate donc qu'aujourd'hui la réalisation de l'égalité est confrontée à de nouveaux défis. En fait, le marché du travail a évolué et exige que l'on adapte les outils disponibles pour éliminer la discrimination. Non seulement il faut tenir compte des constats effectués plus haut et rendre les législations plus contraignantes, par exemple en adoptant une «loi proactive» sur l'équité salariale, mais il faut aussi diversifier leurs critères d'application, afin de les rendre opérationnels dans le cadre de la nouvelle économie.

Ce que l'on peut retenir de cette analyse, c'est la confirmation que l'inégalité des femmes au travail est un problème de nature systémique, c'est-à-dire dynamique et résultant de l'interaction d'un ensemble complexe de facteurs de nature diverse. Elle évolue et prend de nouvelles formes à mesure que l'environnement économique et social se modifie. Il faut, par conséquent, être constamment vigilant et ne rien prendre pour acquis en matière d'égalité. L'égalité des femmes sur le marché du travail reste malheureusement un objectif encore bien difficile à atteindre. ■



En 1981, 71,6% des femmes sur le marché du travail se retrouvaient dans quatre professions typiquement féminines: emplois de bureau, services, ventes et soins infirmiers.

Jean-François Leblanc/STOCK

Un défi démocratique et solidaire: RENOUVELER LA CITOYENNETÉ

Déclaration issue des travaux du colloque *Droit de cité*¹

Ce nous, que nous formons par notre réunion, est un Nous citoyen. C'est donc dire qu'il ne tire à la fois sa réalité, sa légitimité, son sens et sa portée que d'inclure toujours davantage d'autres, reconnus pour ce qu'ils sont à tous égards, et cela pour libérer et accroître en chacun cette puissance requise à l'émergence d'une cité décidée par tous dans la reconnaissance de la dignité et de la responsabilité de chacun. Nous n'avons pas à désespérer de ce dont nous sommes capables. Nous pouvons en être raisonnablement fiers.

Paul Chamberland

Déclaration liminaire présentée au colloque

nous voulons redonner un sens à la citoyenneté et à la démocratie. Confrontés aux dégâts engendrés par le néo-libéralisme et à leurs conséquences, nous ne pouvons nous contenter de les déplorer: le chômage et la pauvreté certes, mais aussi le mépris, l'isolement, la misère morale et la violence. Nous faisons le choix d'une culture de la solidarité sociale, de l'équité et de l'espoir, parce que nous savons qu'elle est le seul antidote connu à l'exclusion, à l'indifférence et au cynisme qui sont en train de nous détruire.

Nous entendons investir plus que jamais le champ de la politique, mais pour le transformer dans le sens d'un élargissement des droits démocratiques et d'une revalorisation de la dignité des personnes et des collectivités. Témoins du détournement d'institutions publiques, nous tenons à affirmer haut et fort que l'heure n'est pas à la remise en cause de la raison d'être de l'État, mais de sa façon d'être.

• *Prendre en main notre avenir individuel et collectif.* En tant que citoyennes et citoyens, nous avons tout intérêt à concevoir et à mettre de l'avant de nouvelles façons de vivre ensemble. Nous faisons le pari des partenariats à renforcer, entre les milieux populaires, le mouvement des femmes, les syndicats et les communautés ethnoculturelles, entre les milieux de l'enseignement et des médias, entre les intellectuels et les praticiens. L'exercice démocratique ne peut se limiter au droit de voter et au fait d'être confiné au champ politique et aux seuls appareils. Il doit s'exercer sur les lieux de travail, il commande aussi des concertations à la base, pour négocier le partage du travail et des ressources. Il exige, en outre, la mise en place de relais de pouvoir et des réseaux d'information et de savoir. Un nouveau projet de société s'impose, lequel implique non seulement des changements dans le mode de fonctionnement des institutions (partis,

syndicats ou associations), mais des changements aussi des mentalités et des comportements, devenus trop individualistes.

• *Rétablir les liens entre les droits et les responsabilités.* Nous n'avons plus de temps à perdre à chercher des coupables ni à attendre de l'État, tel qu'il est présentement, la solution à tous nos problèmes. Nous, citoyennes et citoyens, d'âges et d'appartenances sociale et culturelle différents, nous voulons repenser la vie en société et recréer des rapports sociaux plus humains et égaux. Il nous faudra, à cet égard, rompre avec l'acharnement observé à s'accaparer le plus de pouvoir et de richesses pour soi-même et son groupe d'appartenance. Nous devons penser et agir de manière responsable, autant localement que globalement. Il y a donc lieu d'articuler la lutte pour l'exercice réel des droits à celle visant la mise en place d'outils permettant aux citoyennes et aux citoyens d'assumer leurs responsabilités sociales.

Un nouveau modèle de développement émerge. Il fait appel à une citoyenneté repensée sur de nouvelles bases.

Nous voulons réhabiliter la notion de responsabilité individuelle, mais nous refusons de faire porter aux seuls individus le poids des responsabilités sociales des entreprises et de l'État. Pour nous, être des citoyennes et des citoyens responsables, c'est refuser que des personnes soient privées de leurs droits et exclues de la vie sociale. C'est donc s'engager solidairement à combattre toutes les formes d'exclusion. C'est aussi refuser d'être désappropriés de notre identité, de nos potentialités, de nos savoirs et de nos espoirs par les experts, les technocrates et les affairistes de tous genres. Il nous faut donc reconquérir notre statut d'acteurs capables de prendre en main notre propre sort et de contribuer à l'amélioration de celui de nos semblables.

• *Combattre l'exclusion.* L'exclusion comporte différentes facettes dont la principale est la marginalisation économique. Celle-ci conduit à l'exclusion sociale, à la perte d'identité, à l'absence de reconnaissance sociale et à la misère morale. Atteintes

dans leur dignité humaine, les personnes exclues, les jeunes et les femmes tout particulièrement, sont coupées des moyens qui leur permettent de participer aux décisions qui affectent leur quartier, leur ville, leur région et leur pays.

L'exclusion massive des jeunes générations du marché du travail aura des conséquences désastreuses sur leur capacité de prendre leurs responsabilités de citoyens et de citoyennes et ce, malgré leur volonté de le faire. Ils demandent de façon incessante à ceux et à celles qui ont des emplois et des postes de responsabilité de leur ouvrir les portes, de partager le travail et de prendre le temps de les écouter. Quant aux femmes, elles ont subi une double exclusion: celle du marché du travail et de la vie publique. Encore aujourd'hui, malgré le fait qu'elles soient majoritaires dans la plupart des facultés universitaires, elles demeurent encore largement exclues de l'emploi et des postes de direction. Une nouvelle culture démocratique permettant de lutter contre l'exclusion doit comporter, comme l'un de ses traits essentiels, la pleine et entière participation des femmes au renouvellement de la vie en société; leur vision du monde a une valeur déterminante à cet égard.

Combattre l'exclusion implique donc de redonner leur part de pouvoir aux citoyennes et aux citoyens, en les incitant d'abord à investir les lieux de pouvoir les plus près d'eux. Il ne suffit plus d'obtenir de nouveaux services; il faut viser un véritable développement économique axé sur les besoins et les capacités des membres de la communauté, un développement qui réalise l'intégration entre l'économie et les conditions de vie sociales, culturelles et civiques du milieu. Un nouveau modèle de développement émerge. Il fait appel à une citoyenneté repensée sur de nouvelles bases.

● *Développer le goût de vivre ensemble.* Comme c'est le cas pour la plupart des sociétés contemporaines, la société québécoise est plus diversifiée que jamais. La lutte contre l'intolérance, génératrice d'exclusion parce qu'elle condamne la différence, doit constituer un axe central de notre démarche. Nous admettons que le sentiment d'appartenance, bien qu'il renvoie à une réalité complexe, repose essentiellement sur l'existence d'institutions et sur l'adhésion à des valeurs démocratiques communes. Nous pensons notamment ici au principe d'égalité – garantie à la fois par les chartes et des institutions et mécanismes appropriés –, au pluralisme d'expression et ce, dans le respect du français comme langue véhiculaire commune. Nous reconnaissons, du même souffle, que le refus de respecter les différences, de prendre en compte la diversité, ainsi que l'insuffisance de mécanismes d'intégration constituent également une menace à la cohésion sociale.

Il nous faut donc rechercher les moyens d'établir un meilleur équilibre et de concilier le respect des différences individuelles et communautaires avec l'adhésion aux valeurs et aux institutions

1. Organisé par le Centre de formation populaire, le Centre St-Pierre, l'Institut canadien d'éducation des adultes et la Ligue des droits et libertés du Québec, le colloque *Droit de Cité* tenu à l'UQAM les 25-26-27 novembre 1994, avait comme thème: *Repenser la citoyenneté pour vivre la démocratie*. L'objectif consistait à réfléchir, en contexte d'appauvrissement et d'exclusion, aux fondements du citoyen et de la citoyenneté aujourd'hui. La Déclaration issue des travaux du colloque a été signée pour le comité organisateur et pour le comité de synthèse par: René Doré, Joseph Giguère, André Paradis, Lina Trudel, Michel Lizée et Céline Saint-Pierre.



Les 400 participants veulent s'engager sur trois voies: la mobilisation contre la réforme Axworthy, la participation au débat référendaire et le processus de régionalisation.

Jean-François Leblanc/STOCK

communes. Nous y parviendrons si nous favorisons l'émergence d'une culture politique aussi plurielle que partagée. Cette exigence devra nécessairement être prise en compte dans le cadre du débat référendaire sur la souveraineté du Québec.

Développer les outils de la citoyenneté

Dans nos sociétés bureaucratiques et centrées sur des rapports marchands, le citoyen a cédé la place au consommateur, à l'électeur, au bénéficiaire, au client, à l'assisté. Il est isolé et mis trop souvent en situation de dépendance ou de concurrence. Les liens sociaux ont donc tendance à s'effriter et les individus se sentent en conséquence impuissants. Il devient donc nécessaire de réhabiliter la citoyenne et le citoyen et de leur offrir les outils leur permettant d'avoir une prise sur la réalité et de renouer les liens avec leurs semblables. Le système éducatif et les médias constituent, à cet égard, des outils sociaux décisifs pour informer et former des individus en tant que citoyennes et citoyens libres, conscients de leurs droits et responsabilités et convaincus de l'impératif de la solidarité.

● *La mission de l'école.* L'école doit correspondre au type de société démocratique auquel nous aspirons en favorisant l'égalité des chances, une formation accomplie pour le plus grand nombre et l'intégration sociale. Il lui incombe aussi de transmettre les savoirs appropriés relatifs aux exigences de la vie en société: la responsabilisation, la connaissance des institutions démocratiques, de l'histoire et de la langue communes, ainsi que les conditions d'une démocratie pluraliste et ouverte.

Face aux nouvelles exigences démocratiques et aux nombreux défis posés par les mutations économiques, technologiques et scientifiques, le système d'enseignement dans son ensemble est en quelque sorte à repenser. Les États généraux promis par le nouveau gouvernement du Québec devront permettre de tenir ce débat large sur la mission sociale du système d'éducation. Ils devront, en outre, accorder une place importante aux étudiantes et étudiants, jeunes et adultes.

● *Le rôle des médias.* L'implication et la participation des citoyennes et citoyens aux débats et aux décisions publiques dépendent aussi très largement de la qualité de l'information diffusée par les médias. La démocratie est actuellement passablement malmenée par les médias qui nous imposent trop souvent leur langage, leurs valeurs, leurs grilles d'analyse et qui n'accordent de crédibilité qu'aux dirigeants et aux experts. Les médias sont devenus un pouvoir en soi et ils agissent de moins en

*La régionalisation annoncée
représente une bonne occasion pour
les organismes sociaux et les citoyens
de réinvestir le champ de la politique.*

moins à titre d'intermédiaire entre les pouvoirs et les citoyennes et citoyens. En général, ils ne sont plus de réels outils permettant l'expression des divers points de vue et pouvant favoriser en conséquence la communication sociale. Cette situation contribue certainement à l'effritement des liens sociaux.

Les médias doivent reprendre contact avec les diverses réalités et contribuer à redonner aux citoyens le goût d'agir et de s'impliquer. Les organismes qui sont au coeur des enjeux sociaux souhaitent, pour leur part, établir des ponts plus étroits avec les journalistes et les médias. Pour ce faire, les médias pourraient ouvrir leurs portes à la participation des usagers en créant, notamment, des comités consultatifs sur certaines thématiques. Il y a lieu aussi de favoriser la mise sur pied et le financement de groupes d'usagers et de vigilance sur les médias.

● *La vie associative: pour une citoyenneté incarnée.* Nous entretenons un grand espoir dans l'avenir démocratique de notre société quand nous prenons en compte le nombre considérable d'organismes populaires et communautaires implantés dans les quartiers et les régions du Québec. On en dénombre présentement pas loin de cinq mille. Ces groupes interviennent de plus en plus dans le domaine de la création d'emplois et du développement économique. La lutte contre toutes formes d'exclusion y

est singulièrement active, entre autres celles qui procèdent de l'analphabétisme et de la situation des sans-abri ou des sans-emploi. Les citoyennes et les citoyens trouvent ainsi des moyens et des lieux pour opposer une résistance soutenue face à l'indifférence.

Malheureusement, l'existence de très nombreux groupes est actuellement menacée de disparition, sous couvert de la lutte au déficit fédéral. Nos élites dirigeantes, qui se disent attachées aux valeurs démocratiques, devront reconnaître de façon tangible l'importance politique de ces groupes et associations. La force que représente la vie associative doit être amplifiée.

● *Revitaliser les institutions politiques.* Le désenchantement à l'égard de la politique a par contre pris des dimensions alarmantes. Il se manifeste de diverses façons: par un sentiment d'impuissance face à «la tyrannie des experts et des technocrates»; par une perte de crédibilité et de confiance face au manque d'imputabilité des élus et au non respect de leurs engagements électoraux. La démocratie représentative tend à devenir une coquille vide, tant les politiciens s'éloignent des citoyennes et des citoyens et ne savent plus traduire leurs aspirations.

Les principaux centres de pouvoir se sont déplacés sur le terrain de l'économie et concentrés entre les mains de grandes institutions politico-financières internationales, telle la Banque mondiale. Cette situation n'est pas sans accentuer le sentiment d'impuissance des citoyens. Ce processus d'internationalisation et de centralisation est cependant à l'origine de nombreux dérapages, car il s'est avéré inefficace à relancer la croissance économique et l'emploi. On assiste donc, actuellement, à des tentatives visant à transférer aux niveaux local et régional les pouvoirs qu'ils sont mieux en mesure d'assumer.

Ce mouvement de mondialisation et cette dynamique de décentralisation constituent en quelque sorte les nouveaux espaces de participation. La régionalisation annoncée représente, en effet, une bonne occasion pour les organismes sociaux et les citoyens de réinvestir le champ de la politique. S'il faut prendre appui sur les lieux de pouvoir les plus rapprochés, nous convenons aussi de la nécessité de renforcer les réseaux internationaux de solidarités, afin d'être en mesure d'influencer l'opinion publique internationale et de pouvoir peser les conséquences sur ce rôle de décision.

Cela dit, l'État national demeurera un lieu important de décision. Il lui faudra toutefois reconquérir ses pouvoirs, lui permettant de jouer plus efficacement son rôle de régulateur des rapports sociaux, de réduction des inégalités ainsi que de mise en oeuvre de politiques visant à favoriser la création d'emplois. Assurer le bien-être de toutes les citoyennes et citoyens, et leur garantir une possibilité réelle de participer à la vie culturelle, sociale et politique nous apparaît devoir être la mission principale de l'État.

La volonté exprimée par les 400 participantes et participants au colloque *Droit de cité* de s'impliquer davantage dans les débats et d'investir les divers lieux de pouvoir semble, à court terme, devoir emprunter trois voies principales: la mobilisation contre la réforme Axworthy, la participation au débat référendaire et l'implication dans le processus de régionalisation. Ce colloque constitue en quelque sorte une étape importante dans le processus de recomposition des alliances et des solidarités, qui se manifeste actuellement dans les régions et les quartiers, autour de la lutte au déficit démocratique et à l'exclusion. Nous croyons qu'il émergera de ce mouvement une véritable alternative au néolibéralisme. ■

RECENSIONS DE MAI

lectures

avec André Beauchamp, Julien Harvey
et Francine Tardif

SURVOL DES RAPPORTS SCIENCE ET ÉGLISE

Georges Minois,
*L'Église et la science. Histoire d'un
malentendu. Tome 1: De saint Augustin à
Galilée, 1990, 484 p., Tome 2: De Galilée
à Jean-Paul II, 1991, 526 p.,*
Paris, Fayard.

Recenser un ouvrage près de cinq ans après sa parution n'est pas coutume. Dans l'univers de marketing où nous vivons, le volume risque d'être déjà victime du pilon. Mais dans le cas qui nous concerne, même avec un aussi long retard, un mot sur cet ouvrage vaut quand même la peine: c'est un livre fait pour durer. Je l'ai découvert au hasard de mes recherches et la découverte en vaut le prix. Georges Minois se rattache à l'école française de l'histoire des mentalités, où l'on trouve Philippe Ariès (maintenant décédé), Jean Delumeau, Georges Vigarello et bien d'autres. Georges Minois a publié, en 1987, une histoire de la vieillesse.

L'Église et la science se présente comme un survol des rapports entre science et Église, et donc des rapports entre les hommes et les femmes de science et les hommes (peut-on dire les femmes?) d'Église. C'est un travail extensif et systématique qui suit l'ordre chronologique. Depuis l'Ancien Testament, où la science occupe une place rudimentaire, l'auteur trace un portrait de la science grecque, puis de la rencontre, ou de l'absence de rencontre, entre la foi nouvelle et le savoir scientifique du temps. Les premiers efforts de dialogue commencent avec les apologistes, dont principalement Justin. L'antiquité chrétienne hésite entre le refus de la science et le dialogue. Saint Augustin construit une première synthèse, moins avec la science comme telle qu'avec la philosophie ancienne, celle de Platon. Patiemment, l'auteur parcourt le haut Moyen Âge, signalant les auteurs et les problématiques. Une nouvelle synthèse s'élabore autour d'Aristote parvenu aux Européens à travers la culture arabe. Au moment où l'Église adopte l'aristotélisme, la base scientifique de ce système est déjà dépassée.

À la Renaissance, les dissociations

s'accroissent entre la science et la foi. L'auteur signale les figures de papes très favorables à la science pendant que, sur le terrain, l'Inquisition surveille toute formule qui pourrait ébranler les certitudes acquises. Giordano Bruno (1548-1600), qui secoue la science aristotélicienne et envisage un monde infini, meurt sur le bûcher en refusant le crucifix. Avec Galilée, la rupture s'instaure qui perdurera des siècles. La foi et la théologie prétendent juger de la vérité de la science. S'il y a conflit, c'est la science qui doit obéir. Les hommes d'Église, nombreux à pratiquer et enseigner les sciences, le font toujours sous la crainte, en n'osant jamais dire tout haut ce qu'ils pensent, en évitant d'aborder les sujets à risque. Descartes retient constamment sa pensée pour ne pas faire exploser les tensions entre philosophie et théologie. Il louvoie. Si Galilée marque une rupture en secouant la représentation de la place de la terre dans le système solaire, en faisant confiance à la raison et à la mathématique, Richard Simon (1638-1712) fait entrer le loup dans la bergerie en mettant en question l'interprétation littérale de la Bible. Critique du texte et interprétation ébranlent

l'autorité de l'Écriture, amenant entre autres à douter du Pentateuque et de son attribution à Moïse. Mais l'adversaire de Simon est Bossuet, ce qui n'augure pas pour l'ouverture et la nuance.

L'Église rejette la critique biblique, le catholicisme se dresse contre la science, tandis que le protestantisme montre plus de souplesse. La Révolution française n'aidera pas au dialogue, ni le règne de Pie IX avec le *Syllabus*, ni le Concile Vatican I braqué sur l'infaillibilité, ni l'émergence du darwinisme qui semble rabaisser l'origine de l'homme, ni ensuite la crise moderniste suscitée par Loisy. Il faut attendre la haute figure si suspectée de Teilhard de Chardin et les ouvertures surprenantes de Vatican II pour entrevoir des réconciliations possibles. L'auteur signale des ouvertures étonnantes chez Jean-Paul II et sa réconciliation avec Galilée. J'ai pour ma part moins d'enthousiasme que lui, en particulier à cause des attitudes de Jean-Paul II sur les questions d'éthique et les questions féminines. Si des positions changent sur l'astrophysique, l'attitude de prétendre posséder toute la vérité *a priori* me semble la même.

Toujours clair et cernant bien les problématiques, l'ouvrage m'a semblé surgir d'un travail de longue haleine et d'une énorme information. Peut-être est-ce un peu trop centré sur la France et y manque-t-il une connaissance usuelle des sources anglaises. Mais un seul auteur pouvait-il faire autrement? Voici un ouvrage majeur, une véritable somme. Le total est plutôt affligeant pour l'Église. Deux questions dominent: le rapport de l'Écriture à la science, notamment dans les questions de physique et d'astrophysique (Galilée) et dans la compréhension du Pentateuque et de l'histoire de l'homme (conflits avec l'archéologie et la biologie d'une part, avec les sciences exégétiques d'autre part), le rapport de l'Église à sa propre autorité, l'Église acceptant difficilement ou pas du tout que des représentations venant des sciences mettent en question ses propres représentations. L'Église souffre certainement d'autosuffisance dogmatique, travers qu'a beaucoup pratiqué la théologie et que prolonge encore volontiers un certain appareil romain.

Les rapports entre science et foi ont été assez difficiles aux XIXe et XXe siècles, ressemblant à une lutte à finir. Après une science positiviste et dure, nous voyons maintenant émerger une science moins sûre d'elle-même, plus consciente de ses fragilités. Le mot humilité redevient à la mode parmi les scientifiques. Il est à souhaiter qu'il redevienne aussi à la mode dans le

milieu ecclésial, pour que le malentendu ancestral entre science et foi puisse devenir véritable dialogue. Le livre de Minois n'y aura pas peu contribué. ■

André Beauchamp

MILITANTS DE CONDITION MASCULINE

Germain Dulac,
Penser le masculin – essai sur la trajectoire des militants de la condition masculine et paternelle,
Sillery, IQRC, 1994; 137 p.

J'e l'avoue d'emblée: avant de lire le court ouvrage de Germain Dulac, les discours autour de la condition masculine ou paternelle, au mieux, me laissaient totalement indifférente; au pire, ils m'irritaient profondément. J'ai donc entrepris la lecture de *Penser le masculin, essai sur la trajectoire des militants de condition masculine ou paternelle* avec un certain nombre de préjugés défavorables. Préjugés qui auraient résisté aux sections plus descriptives de l'ouvrage, mais qui ont rapidement fondu devant la pertinence des analyses de l'auteur.

Réalisée partiellement dans le cadre d'une thèse de doctorat en sociologie, la recherche de Dulac s'est arrêtée aux discours des groupes d'hommes qui prétendent chercher à «penser le masculin». Analysés, remis en contexte, perçus dans ce qu'ils disent (la recherche d'une nouvelle masculinité) autant que ce qu'ils taisent (le pouvoir dont disposent toujours les hommes dans nos sociétés), les documents scrutés par Dulac révèlent un univers à la fois passionnant et inquiétant.

Passionnant, quand Dulac met en lumière les fondements idéologiques sur lesquels s'appuient les mouvements d'hommes; la plongée historique, si elle peut paraître un peu aride, se révèle néanmoins fort instructive. On y apprend, par exemple, que la masculinité a déjà subi plusieurs «crises», correspondant aux grandes mutations des sociétés; on y découvre également que bien des hommes lisaient AUSSI les articles de la revue *Playboy* dont le fondateur, H. Hefner, fut l'un des premiers

à proposer une ébauche de l'homme «nouveau», délesté des fonctions et représentations du père de famille, au profit d'une masculinité «émancipée», caractérisée par le «célibat, la liberté, l'insouciance et la consommation d'une sexualité reitchéenne» (p. 29).

Les propos de Dulac sont tout aussi passionnants, mais beaucoup plus inquiétants, quand ils s'attardent à montrer comment plusieurs groupes d'hommes, tout en se disant solidaires du féminisme, revendiquent une forme d'égalité entre hommes et femmes, qui, dans les faits, maintient des rapports sociaux ou conjugaux inégalitaires. Inquiétants aussi quand l'auteur montre que si le mouvement des femmes a pu ébranler le patriarcat et provoquer une crise d'hégémonie, les militants de la condition masculine participent, même involontairement, à la «revitalisation de l'hégémonie en vigueur après que celle-ci a été infléchie» (cité p. 26).

L'ouvrage de Dulac est clairement présenté et plutôt accessible, mais il manque cependant d'élan ou de passion. C'est un peu dommage, car le caractère explosif des thèses de l'auteur se perd parfois dans des pages trop sagement écrites. ■

Francine Tardif

VÉRITÉS ET MENSONGES

Daniel Baril,
Les mensonges de l'école catholique. Les insolences d'un militant laïque,
Montréal, VLB, 1995; 190 p.

Comment recenser l'ouvrage d'un pamphlétaire? Car, déjà, se présenter comme tel, c'est reconnaître qu'on sera partial, qu'on exagérera, qu'on écrira avec du vinaigre. J'essaie tout de même, tout en reconnaissant que je n'ai pas le talent de pamphlétaire de Daniel Baril et que j'ai eu du plaisir à lire certaines de ses pages. Le livre est divisé en 31 mensonges et en 8 vérités. Et il révèle une longue familiarité avec le dossier de la confessionalité scolaire, surtout à Montréal, et avec le dossier juridique que les débats historiques ont accumulé. Si bien que l'ouvra-

ge de Baril contient bon nombre d'observations justes et qu'il mérite d'être lu.

Mais, comme le disait récemment une lectrice dans une lettre aux journaux, il faut lire ce type de livre comme on mange du poisson... en faisant attention aux arêtes. Le « mensonge fondamental » (p. 17-32), divisé en trois, considère comme mensongères les trois propositions suivantes: l'enseignement scolaire est incomplet sans la dimension religieuse, l'enseignement religieux à l'école est un droit fondamental, un projet éducatif confessionnel voté par la majorité des parents jouit d'une assise démocratique. Malheureusement, l'auteur confond, ici et partout ailleurs dans le livre, le droit personnel à un enseignement religieux à l'école et le droit de voir l'État officialiser l'enseignement d'une foi ou de l'autre, qui n'est pas un droit, mais l'objet d'accordements raisonnables. Baril se révèle bon pamphlétaire en fonçant dans la ligne juridique sans la moindre concession. On en vient à se demander à quoi servent les extrémistes dans des situations aussi nuancées; à mon avis, ils ont droit de parole comme tous, mais ils nuisent au progrès des causes qu'ils défendent. Je regrette de devoir le dire, d'autant plus que l'auteur me cite, tout comme il cite Micheline Milot ou Jean-Pierre Proulx ou Raymonde Folco, qui ont tous des positions plus nuancées que les siennes.

La section des « vérités » présente une vision très insulaire, exclusivement mont-réalaise, de la situation scolaire du Québec. L'école laïque peut contribuer beaucoup à la démocratie, je suis le premier à le reconnaître; mais il m'apparaît à la fois inexact et discriminatoire d'affirmer (p. 158-178) que les options religieuses diminuent la qualité de l'enseignement, proposent des programmes moins cohérents et consistants, utilisent plus mal l'horaire, offrent de moins bons programmes de formation de la personne, gaspillent les fonds publics pour des objectifs privés et, enfin, que la laïcité scolaire est réclamée par une large part de la population du Québec. Lancé sur cette voie, le pamphlétaire doit logiquement arriver à des culs-de-sac intégristes, comme le refus total du port du hijab à l'école ou du turban sikh dans la police.

J'ai dû constater la présence de plus de trente erreurs factuelles dans le livre; c'est beaucoup pour 190 pages. Et que le pamphlétaire me permette d'ajouter deux choses: d'abord que la citation de Fernand Seguin me peine d'autant plus que j'ai connu un Seguin qui n'était pas anticlérical et que

j'ai été un Jésuite des années 40 et qu'il est difficile de me blâmer de cela, contrairement à l'exergue de la page 9. Et que le choix de la caricature de Louis Montpetit pour la couverture est carrément raciste: il y a une différence essentielle, pas de degré, entre le coup de pied à la « canne de binnes » du Frère Untel et le coup de pied au cul du même. ■

Julien Harvey

STRATÉGIE ET DIPLOMATIE VATICANES

Roberto Perin,
Rome et le Canada. La bureaucratie vaticane et la question nationale 1870-1903,
Montréal, Boréal, 1993; 343 p.

En général, les études historiques sur le dix-neuvième siècle canadien et sur les relations entre la religion et la politique en particulier ou, plus restrictivement, sur les conflits entre politiques et hommes d'Église ne manquent pas. Mais il m'a semblé que l'originalité du présent ouvrage est de montrer la stratégie de la diplomatie vaticane dans le contexte politique du Canada naissant.

À cette époque, les conflits ne manquaient pas, d'une part au sein de l'Église québécoise, entre par exemple monseigneur Bourget (qui démissionne en 1876) et monseigneur Taschereau archevêque de Québec. Ou entre les prêtres du séminaire de Québec et les autorités ecclésiastiques. D'autre part, entre les autorités ecclésiastiques et les partis politiques surtout le Parti libéral. Ce que Roberto Perin décrit, avec patience et en citant une documentation très fouillée, c'est que dans ce conflit où se jouent l'avenir du Canada français, l'avenir de l'Église catholique au Canada et, par voie de conséquence, la représentation du Canada comme réalité politique, la diplomatie vaticane a, en général, jugé de façon sévère et méprisante le clergé et l'épiscopat francophones; elle a épousé la vision de l'épiscopat anglophone ontarien et montré beaucoup de sympathie avec la position des libéraux et de Wilfrid Laurier en

particulier, surtout sur la question des écoles catholiques au Manitoba.

Notons-le d'entrée: il s'agit d'un livre savant très documenté, tirant profit de recherches de l'auteur auprès des sources vaticanes. L'ouvrage se présente en sept chapitres, précédés d'une introduction et suivis d'une conclusion. Les chapitres sont d'ordre thématique plutôt que temporel mais, à chaque fois, l'essentiel de chaque chapitre est bien ressaisi dans un résumé remarquable. Le premier chapitre dresse d'abord un portrait de l'Église au Canada: catholicisme des Maritimes, Église irlandaise de Toronto qui croit en une forme de vocation messianique auprès du milieu anglais, Église missionnaire oblate, catholicisme québécois.

Rome s'inquiète des querelles et factions à l'intérieur de l'Église au Canada et cherche une stratégie de bonne entente avec l'Angleterre et avec le gouvernement canadien: « Les politiques romaines sont déterminées non pas tant par le fait que le Canada a atteint, par la Confédération, un degré considérable d'autonomie interne, mais bien parce qu'il est un appendice lointain de l'Empire britannique. En outre, le fait que le Canada fasse partie d'un continent largement anglophone commence à influencer la perspective des bureaucrates du Vatican, surtout vers la fin du XIXe siècle, alors que l'Église américaine, avec ses douze millions de fidèles, devient un élément important au sein du catholicisme » (p. 54).

Franchi, directeur de la Sacré congrégation de la Propagation de la foi (le texte dit Propagande), obtient d'abord une opinion de Ignatio Persico, ancien évêque de Savannah en Géorgie, curé à Sillery en 1873, fréquenté par les prêtres du séminaire de Québec: « c'est dans ces circonstances que naissent les idées assez négatives de Persico sur l'Église québécoise, et particulièrement sur l'épiscopat » (p. 94). Persico estime le leadership épiscopal faible et inefficace et que « seul un délégué apostolique peut ramener l'harmonie dans une Église très divisée » (p. 95).

La première mission est assumée par Georges Conroy, évêque irlandais, délégué au Canada en 1877-78 et qui meurt à Terre-Neuve, le 4 août 1878. Il semble que Conroy juge le clergé québécois factieux et ignorant. Perin cite le texte de Conroy: « La race dominante anglaise qui apprécie à juste titre les talents de l'esprit où qu'ils se trouvent s'inclinera difficilement devant la médiocrité, fût-elle assise sur un trône

épiscopal» (p. 99). On croirait lire Lord Durham.

Le second envoyé, Henri Smeulders, cistercien d'origine belge, est commissaire apostolique en 1883-1884, mais sa mission se limite au Québec. Smeulders fait une enquête approfondie et passe même un an chez les Oblats, à Montréal. Son image de l'Église du Québec est celle «d'un bateau à la dérive» (p. 102), attribuable surtout à la faiblesse du leadership de monseigneur Alexandre Taschereau. Son rapport, on le soupçonne, est mal accueilli par le clan Taschereau.

Le troisième délégué apostolique vient au Canada treize ans plus tard, en 1897. Il s'agit de Raffael Merry del Val, prélat anglophone, né à Londres, de descendance espagnole. C'est un diplomate de carrière qui ne connaît toutefois pas le français. Il séjourne trois mois et demi au Canada. L'opinion de Merry del Val sur le clergé québécois est catastrophique: «la crise a détruit toute discipline ecclésiastique, aliéné encore davantage les non-catholiques, ruiné l'harmonie familiale et occasionné la perte de beaucoup, beaucoup d'âmes» (p. 108). Merry del Val reproche aux évêques du Québec leur politisation, leur résistance à l'égard du Parti libéral. Perin montre qu'il a des contacts fréquents avec Wilfrid Laurier, qu'il accepte l'Accord Laurier-Greenway sur les écoles catholiques du Manitoba que les évêques québécois dénoncent. Par ailleurs, Merry del Val dépeint avec enthousiasme l'Église irlandaise de l'Ontario.

C'est en 1899 qu'arrive au Canada un délégué apostolique permanent, Diomedeo Falconio. Né en Italie (1842), entré chez les Franciscains, il est missionnaire aux États-Unis, curé à New-York, puis rattaché au décret de Harbor Grace, Terre-Neuve. Il retourne ensuite en Italie et est sacré évêque,

en 1892. Les opinions de Falconio sont plus nuancées et sa recommandation principale porte sur la convocation d'un concile plénier de l'Église canadienne.

Dans son analyse, Perin montre que la perception romaine de l'Église canadienne est fondamentalement orientée vers la remontée du protestantisme anglais de l'Amérique et qu'en conséquence, la problématique francophone et québécoise n'est jamais comprise ni accueillie, d'autant plus que les divisions québécoises étaient nombreuses et que le lobby libéral a été extrêmement efficace.

Dans ses analyses thématiques, Perin scrute quatre questions: celle des rapports entre la religion et la politique, celle des écoles catholiques du Manitoba, celle de l'attitude de l'Église face aux immigrants (surtout italiens et ukrainiens) et enfin le rôle d'arbitre du délégué apostolique qui donne l'occasion d'une description savoureuse des conflits entre les prêtres et leurs évêques. Perin est sévère envers la position vaticane, à laquelle les évêques québécois se sont finalement ralliés par obéissance. Il montre bien la vision très particulière des évêques irlandais. Il mène une critique corrosive de Wilfrid Laurier et de ce qui semble être une fausse sincérité. Il montre les réticences de l'Église face aux immigrants. En cours de route, il réhabilite la figure de monseigneur Adélard Langevin, évêque de Saint-Boniface et manifeste beaucoup de respect pour Ignace Bourget.

Ses opinions sont nuancées, complexes et les conclusions tout au long du volume dressent des tableaux d'ensemble impressionnants mais pondérés de la situation. Sa thèse prend le contre-pied de l'opinion de Charles Lindsey, en 1877, dans *Rome in Canada*: «Contrairement à ce que redoute Lindsey, au Canada, Rome ne prend pas parti pour les porte-parole

téméraires des droits des catholiques. Il serait plus juste de dire que Rome se range du côté des gros batailleurs! Cette défaite prépare celle de 1896. En conséquence, même si les catholiques constituent la confession chrétienne la plus nombreuse au Canada, ils se perçoivent comme une minorité, faible et marginale. C'est la perception de la hiérarchie ontarienne qui a prévalu. Il est révélateur que cette défaite ait également signalé le déclin du pouvoir politique canadien-français et introduit les *compromis* qui lui ont fait suite» (p. 283). ■

André Beauchamp

LIVRES REÇUS

Parmi les livres reçus ces derniers mois, *Relations* vous signale les ouvrages suivants:

– Hélène-Andrée Bizier, *Le Noir et le Rouge*, Montréal, Libre Expression, 1995; 335 p.

– François Rousseau, *La croix et le scalpel. Histoire des Augustines et de l'Hôtel-Dieu de Québec II: 1892-1989*, Sillery, Septentrion, 1994; 490 p.

– Claude Labrecque, *Une religion américaine. Pistes de discernement chrétien sur les courants populaires du «Nouvel Âge»*, Montréal, Médiaspaul, 1994; 333 p.

– Robert Mager, *Le politique dans l'Église. Essai ecclésiologique à partir de la théorie politique de Hannah Arendt*, Montréal, Médiaspaul, 1994; 331 p.

– Marlin E. Thomas, *Resolving Disputes in Christian Groups*, Winnipeg, Windflower Communications, 1994; 224 p. ■

à signaler

● Robert Fleury, **Basse-Ville**, Québec, Les Éditions La Liberté, 1994, 241 p. Un cri d'alarme et un cri du coeur à des autorités complaisantes, à une société occidentale qui fabrique des BS à la chaîne. ● **Féminismes mondiaux**, une nouvelle série de publications de l'ICREF sur les réalités propres aux femmes des pays à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest (ICREF, tél.: (613) 563-0681). ● André Beauchamp, **Dans le miroir du monde**, Montréal, Médias-

paul, 1995, 216 p. À travers une observation patiente de la vie quotidienne, s'inscrivent symboles et rites qui donnent à notre vie une profondeur nouvelle. ● «**Ahlan! – Bienvenue**», un vidéo de 20 minutes produit par le CEAD, dans le cadre du programme interculturel. Plusieurs personnes témoignent de leur expérience d'intégration à la société québécoise (CEAD, tél.: 982-6616).

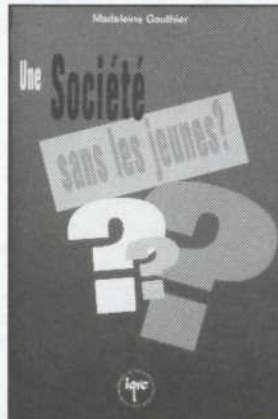
Nouvelles parutions

LE SYNDICALISME: état des lieux et enjeux

Mona-Josée GAGNON

Le syndicalisme d'aujourd'hui est-il le successeur du syndicalisme d'antan ou une créature hybride se définissant davantage par la notion de changement? Mona-Josée Gagnon propose une analyse originale ancrée dans les réalités du Québec.

140 pages ♦ 14,95\$



UNE SOCIÉTÉ SANS LES JEUNES?

Madeleine GAUTHIER

Quelle place occupent les jeunes dans nos sociétés?

L'insertion professionnelle et sociale des jeunes est soumise à de nouvelles règles du jeu. Leurs réactions, souvent inattendues, dessinent les traits d'une jeunesse aux multiples visages qui continue d'être au coeur des transformations de la société.

390 pages ♦ 24\$

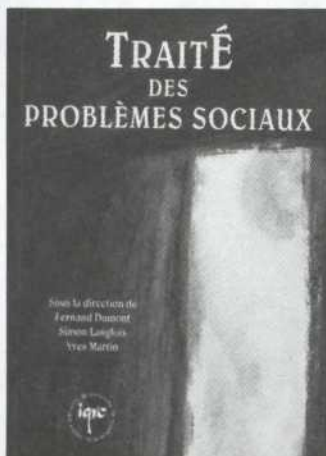
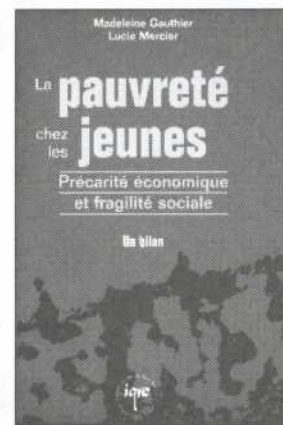
LA PAUVRETÉ CHEZ LES JEUNES Précarité économique et fragilité sociale

UN BILAN

Madeleine GAUTHIER ♦ Lucie MERCIER

Qu'est ce qu'être pauvre aujourd'hui? Sans exclure une réflexion sur des pistes d'action, ce document se veut un bilan des nombreuses études au sujet de l'appauvrissement d'un nombre croissant de jeunes en prenant d'abord la précaution de définir de quoi l'on parle lorsqu'il est question de pauvreté.

190 pages ♦ 18\$



TRAITÉ DES PROBLÈMES SOCIAUX

sous la direction de

Fernand DUMONT ♦ Simon LANGLOIS ♦ Yves MARTIN

Réunir un état de la question et un état de la recherche sur les problèmes sociaux: telle est l'intention première et inédite de cet ouvrage. En plus d'analyser un large éventail de problèmes sociaux, ce traité élucide les notions, dégage des interrogations communes sur la formation des normes collectives, les aspects éthiques, les institutions qui s'attachent à ces problèmes et l'organisation de la recherche.

Un ouvrage essentiel pour connaître le Québec d'aujourd'hui.

1264 pages ♦ 69,95\$

AUSSI DISPONIBLE LE *Traité des problèmes sociaux en bref*

Synthèse préparée par Serge CANTIN.

205 pages ♦ 18,95\$



INRS-Culture
et Société (IQRC)



Distribution de livres UNIVERS
845, rue Marie-Victorin
Saint-Nicolas (Québec) G0S 3L0
Tél.: (418) 831-7474 ♦ Téléc.: (418) 831-4021

relations

mai 1995 3,55\$ no 610

SOMMAIRE

face à l'actualité 99

Les commissions et l'avenir de la démocratie (J.B.) – La souveraineté et les frontières du possible (J.G.) – Cette culture qu'on oublie (P.Q.) – Les enfants dans la tourmente (J.G.) – Le «mal zaïrois» (F.T.)

dossier 105

La classe d'histoire

Julien Harvey	Une histoire publique commune au Québec	106
Louis Balthazar	Culture publique commune et histoire	107
Jean-Claude Richard	L'enseignement de l'histoire	110

en bref 104

articles 113

Alain Parguez et Henri Sader	Le «miracle» néo-zélandais	113
Marie-Thérèse Chicha	Nouveaux défis pour les femmes	117
Colloque <i>Droit de cité</i>	Renouveler la citoyenneté	120

lectures 123

Conception de la page couverture: Fernand Jutras

NOTRE PROCHAINE SOIRÉE RELATIONS

Pour renseignements, écrire ou téléphoner à
Jean-Marc Biron ou Pauline Roy: 387-2541.

Surveiller l'annonce qui paraît dans *Le Devoir*,
le jour même de la rencontre.

Le lundi 15 mai 1995, de 19h30 à 22h00, à la maison Bellarmin
25, rue Jarry ouest (métro Jarry). Contribution volontaire : 3,00\$